

BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2022

Riv' Infos

DÉLIBÉRATIONS

Le budget de Rives-du-Couesnon

INFOS COMMUNALES

Le programme Petites villes de demain

RIV'HISTOIRE

L'oratoire Saint-Martin



SOMMAIRE

P. 4 Délibérations conseil municipal

P. 18 Infos communales

P. 26 Urbanisme

P. 28 État civil

P. 29 Nos commerces

P. 32 Classe découverte école
St-Jean

P. 32 RIPAME

P. 33 Riv'Histoire

P. 36 Évènement

P. 37 À vos agendas !

P. 38 Médiathèques

P. 41 Associations communales

P. 45 .. Informations communales et
diverses



Directeur de la publication

David Lebouvier, maire de Rives-du-Couesnon

Responsable de la rédaction

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication – Rives-du-Couesnon

Comité de rédaction

Commission communication de Rives-du-Couesnon

Élus de Rives-du-Couesnon

Sandrine Maillard, directrice générale des services

Coordination

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication – Rives-du-Couesnon

Version électronique : site internet de Rives-du-Couesnon

Création et maquettage graphique

OCTOLUM Design Graphique.com

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication – Rives-du-Couesnon

Impression

Impression sur papier recyclé

Artisa Imprim - Fougères

Numéro ISSN

2728-6126



ÉDITO

Chers habitants de Rives-du-Couesnon,

Ce bulletin municipal n° 7 est un peu plus léger, car nous avons décidé de réduire son format pour vous proposer désormais 3 éditions par an, pour être au plus près de l'actualité de notre commune. Il est une nouvelle fois très riche de toute l'actualité de Rives-du-Couesnon, vous y trouverez toutes les principales décisions du conseil municipal, la présentation du budget communal, un état de lieux des projets et travaux en cours de réalisation, les pages Riv'histoire, et plein d'autres informations sur nos artisans et commerçants, et sur notre riche monde associatif.



Dans un contexte international très incertain, nous devons être vigilants jours après jours concernant nos dépenses, notamment énergétiques, et les nouveaux projets pour lesquels les coûts de construction ont augmenté ces derniers mois de façon très significative.

Le projet participatif RESCOPERI est ainsi le projet phare du mandat, destiné d'une part à l'amélioration qualitative et énergétique des bâtiments composant nos 4 écoles, et d'autre part à nous assurer de disposer de suffisamment de classes et de salles pour l'ALSH, compte-tenu de l'évolution des effectifs et de la population dans les prochaines années. C'est un vrai défi ! À Vendel, la nouvelle classe, dans une école étendue, devrait être livrée à la prochaine rentrée scolaire.

À Saint-Jean d'ici quelques semaines, les 31 lots de la 2^e tranche de la ZAC de la Prairie seront à vendre, et 2 lots accueilleront 12 logements locatifs T3 et T4. De nouveaux habitants viendront donc bientôt rejoindre notre belle commune, et d'autres projets seront à étudier dans les prochains mois.

Aussi, des jeux et parcours sportifs seront prochainement installés derrière la bibliothèque pour les petits et les grands.

À Saint-Georges dans quelques temps, nous pourrons inaugurer le gîte du presbytère, qui sera un très bel outil pour développer l'attrait

touristique de Rives-du-Couesnon, avec une équipe dynamique et un lieu exceptionnel.

À Saint-Marc, le contrat d'objectifs est finalisé et a donné lieu à l'élaboration d'un plan guide et de fiches actions sur 4 grandes thématiques. Dans les prochains mois, nous lancerons les premières actions associées.

Dans le monde associatif et sportif, la fusion de nos 2 clubs multisports historiques a donné lieu à la création de l'association Rives Sportives du Couesnon, qui regroupe désormais toutes nos sections sportives. Ce regroupement réussi est pour moi une très belle image du travail réalisé en commun par les bénévoles. N'hésitez pas à vous y inscrire et à participer à leurs activités.

Concernant les possibilités de développement éolien sur notre territoire, nous étudions actuellement ce sujet sensible mais très important, pour ne pas être spectateur d'un éventuel projet, mais plutôt acteur dans l'intérêt de tous et dans une démarche citoyenne.

Enfin dans les prochaines semaines, des boîtes à idées seront disponibles dans nos mairies, pour partir avec vous à la recherche de notre gentilé... Notre commune a maintenant déjà 3 ans, donnons officiellement un nom à ses habitants !

Je vous souhaite une bonne fin d'année scolaire, de belles vacances d'été, et bonne lecture à tous !

DAVID LEBOUVIER, MAIRE DE RIVES-DU-COUESNON



EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2021

Présents (20)
Absentes excusées (6) : Isabelle Charraud, Fiona Delaunay, Lorane Favreau, Lelu Kazumba, Ramatoulaye Roger, Emmanuelle Teillais
Absente (1) : Marine André Benouahada



DÉSAFFECTATION ET ALIÉNATION D'UNE VOIE COMMUNALE SUR ST-JEAN

Par délibérations en date des 8 octobre et 5 novembre 2020, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation des voies communales et chemins ruraux.

Par délibération du 9 septembre 2021, il avait été décidé de ne pas vendre le VC ZN situé au lieu-dit "Pérouzel" en raison du refus des riverains.

Après de nouvelles négociations, des accords ont été trouvés entre les différentes parties et la vente pourrait se réaliser sous les conditions suivantes : la commune conserverait la partie entre la route et les maisons et céderait le reste du chemin.

Un bornage définira précisément la surface à céder.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de désaffecter cette voie communale en vue de sa cession partielle ; il fixe le prix de vente à 3 €/m² ; les frais notariés et de bornage seront à la charge du pétitionnaire.



TARIFS ASSAINISSEMENT 2022

Monsieur le Maire rappelle que tout service public d'assainissement donne lieu à la perception de redevances d'assainissement.

La partie variable est déterminée en fonction du volume d'eau prélevé par l'usager sur le réseau public de distribution, dont l'usage génère le rejet d'une eau usée collectée par le service d'assainissement.

La partie fixe est calculée pour couvrir tout ou partie des charges fixes du service d'assainissement.

Après examen du budget par la commission finances en octobre 2021 et en prévision d'investissements dans des travaux de mise aux normes des systèmes mis en place, le conseil municipal propose de mettre fin à l'harmonisation progressive des tarifs et d'augmenter les tarifs comme ci-dessous :

	St-Georges	St-Jean	St-Marc	Vendel
Part fixe 2022	67,50 €	67,50 €	67,50 €	47,50 € (+20 € pour la part variable)
Part variable (prix au m³)	1,65 €	1,65 €	1,65 €	47,50 € (+1,90 €/m ³ pour la part variable)

DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire décide de confier la mission de coordination sécurité et protection de la santé dans le cadre des travaux de viabilisation de la ZAC de la Prairie à St-Jean à la société Atae à St-Sébastien-sur-Loire pour un montant de 4 651,20 € TTC.

Monsieur le Maire décide de retenir les devis de la société Engie à Fougères en vue d'installer des sous-compteurs gaz et fioul

dans le cadre de l'étude d'optimisation de la performance énergétique des systèmes de chauffage et de ventilation des bâtiments tertiaires de Rives-du-Couesnon.

Monsieur le Maire décide de passer un avenant au marché avec l'entreprise Darras SARL à Romagné en vue de réaliser une mission supplémentaire au dépoussiérage et mise en sécurité de la charpente de la grange dans le cadre de la réhabilitation et l'extension du presbytère de St-Georges pour le montant de 2 775,36 € TTC.



EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2021

Présents (20)

Absentes excusées (2) : Isabelle Charraud, Chrystèle Cornec

Absentes (5) : Marine André Benouahada, Chrystèle Desguerets, Lelu Kazumba, Ramatoulaye Roger, Emmanuelle Teillais

ÉTUDE D'ACCOMPAGNEMENT À L'AMÉLIORATION DE L'ORGANISATION DES SERVICES

Une étude d'accompagnement à l'amélioration de l'organisation des services de Rives-du-Couesnon est en cours en vue :

- d'un bilan des 3 ans de la mise en place de la commune nouvelle ;
- d'une réflexion à porter sur les locaux dédiés au service administratif et à l'accueil du public ;
- du futur transfert de la compétence petite enfance (micro-crèche-ALSH) ;
- de l'éventuelle future scission du SIRS et du transfert du personnel.

Aussi, en vue de favoriser une bonne répartition des missions, de rendre les services plus efficaces pour l'ensemble des mairies (mairie de Rives-du-Couesnon et 4 mairies annexes) et d'améliorer l'aménagement des locaux, le conseil municipal se fait accompagner par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine (CDG35)*.

Cette intervention du CDG35 s'élève à un forfait global de 13 617 €.

* Le CDG35 a pour mission d'aider et de conseiller les collectivités territoriales affiliées sur l'ensemble des sujets de la gestion des personnels.



ÉLABORATION DU PLU DE RIVES- DU-COUESNON

Les quatre communes déléguées de Rives-du-Couesnon possédaient leur plan local d'urbanisme (PLU) avant la création de la commune nouvelle. Rives-du-Couesnon est par ailleurs lauréate du programme national "Petites Villes de Demain" sur la période 2021-2026 au titre de sa fonction de polarité secondaire dans le maillage territorial de Fougères Agglomération et du SCOT du Pays de Fougères. La commune vise, dans le cadre de ce programme, à conforter sa vocation de centralité à travers une stratégie de développement respectueuse des objectifs de transition écologique, démographique et numérique.

La loi pose le principe du maintien, à titre transitoire, des documents d'urbanisme jusqu'à l'approbation du PLU à l'échelle de la commune nouvelle. En cas de création d'une commune nouvelle, les

dispositions des PLU sont applicables aux anciennes communes. Par ailleurs le PLU de la commune nouvelle peut prendre en compte, dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), les spécificités des anciennes communes, notamment paysagères, architecturales, patrimoniales et environnementales.

En vue de favoriser le renouvellement urbain et préserver la qualité architecturale et l'environnement, il importe que la commune réfléchisse sur ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durables. Il apparaît nécessaire de redéfinir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux sur l'ensemble du territoire des 4 communes déléguées.

Le PLU devra aussi être compatible avec le SCOT du Pays de Fougères (Schéma de cohérence territoriale) qui est actuellement en révision.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal ; il donne délégation à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour signer tout contrat, avenant, marché, convention de prestation ou de service concernant



l'élaboration du PLU et des études annexes ; il sollicite auprès de l'État une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondant aux frais matériels et éventuellement aux frais d'études liés à l'élaboration du plan local d'urbanisme ; ainsi que toute autre demande de subvention ; il précise que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, seront inscrits au budget de l'exercice considéré.



CONTRAT D'OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À ST-MARC

1- Synthèse

L'atelier LAU, cabinet d'architecture et d'urbanisme retenu pour élaborer le contrat d'objectifs développement durable sur le site de St-Marc, représenté par Nadège Mazoué, rend compte de l'avancée de l'étude.

Un plan de synthèse des principes qualitatifs, fonctionnels et quantitatifs, programmation et phasage retenus est présenté ; ce plan guide formalise et synthétise les modalités et conditions de mise en œuvre du projet, dans le temps et dans l'espace.

En complément du programme global, elle expose un carnet de 13 fiches-actions élaboré comme base prescriptive des projets. Ces fiches, en fonction des besoins, détaillent soit des orientations thématiques, soit des orientations sur les secteurs/sites spécifiques.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le programme d'actions du contrat d'objectifs de développement durable sur le site de St-Marc tel qu'il a été présenté.

2- Étude de dynamisation des centralités dans le cadre du programme "Petites villes de demain", sollicitation des financeurs (EPF/Banque des Territoires)

L'étude flash (mise en œuvre de la carte guide et de son récit) est estimée à 6 300 € HT.

Cette étude facilitera le travail du cabinet qui élaborera le futur PLU de Rives-du-Couesnon puisqu'elle rendra compte des orientations d'aménagement et de programmation de la commune qui devront être intégrées au PADD (projet d'aménagement et de développement durable), document stratégique du PLU.

Le conseil municipal prend acte de cette programmation PVD, des études en cours et à venir et de la possibilité de mobiliser un accompagnement financier de la Banque des Territoires pour ces différentes études.

ÉTUDE RESCOPÉRI

Maud Le Hrevet, chef de projet du programme "Petites villes de demain" (PVD), rappelle que ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites centralités et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement, participant à l'atteinte des objectifs de transition écologique.

Ainsi, dans le cadre de l'appui en ingénierie, le programme PVD offre la possibilité pour les communes et EPCI bénéficiaires du programme de mobiliser une aide de la Banque des Territoires afin de cofinancer des études.

Pour rappel, en 2021, la commune a missionné un bureau d'étude afin d'obtenir :

- un diagnostic d'usage du RPI du Couesnon,
- un diagnostic architectural du patrimoine bâti scolaire et périscolaire de Rives-du-Couesnon,
- un audit énergétique du patrimoine bâti scolaire et périscolaire de Rives-du-Couesnon.

La mission consiste à réaliser des études pré-opérationnelles qui aboutiront sur un programme d'amélioration du patrimoine bâti scolaire et périscolaire de Rives-du-Couesnon. Ces études, ainsi que les préconisations de travaux qui en découleront, permettront à la collectivité de définir les futurs investissements dans les prochaines années.

Le plan de financement pour l'étude Rescopéri est ainsi actualisé : il s'équilibre en dépenses/recettes à 60 345 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention d'un montant de 21 876 € auprès de la Banque des Territoires dans le cadre de l'étude de restructuration scolaire et périscolaire sur la commune de Rives-du-Couesnon.

ZAC DE LA PRAIRIE : COMMERCIALISATION



La procédure d'une ZAC est différente d'un lotissement. Sur le volet commercialisation, la commune se doit d'être accompagnée en vue de définir au mieux le prix de vente des lots. Une comptabilité stricte doit être suivie.

Des réunions en ce sens ont été organisées avec les différents partenaires Orchestram, SCOT et TECAM pour s'accorder sur les règles à définir en vue des autorisations de construire.



REPRISE DE L'AUBERGE DU COUESNON À VENDEL

Lucile Souday, directrice de restaurant, et François Prigent, chef cuisinier, ont été retenus pour reprendre la location-gérance de l'auberge du Couesnon sur le site de Vendel.

1- Cession du fonds de commerce

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de cession entre M. et Mme Beaulieu et la commune stipulant les éléments incorporels à hauteur de 7 500 € et les éléments corporels à 52 500 €, soit un total de 60 000 € (non soumis à la TVA).

Le conseil accepte la prise en charge des frais notariés par la commune pour l'acquisition du fonds de commerce.

2- Location-gérance

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location dans ces termes :

Redevance pour le commerce : loyer mensuel progressif HT :

- à 25 % pour le mois d'avril 2022, soit 154,25 € ;
- à 50 % pour le mois de mai 2022, soit 308,50 € ;
- à 75 % pour le mois de juin 2022, soit 462,75 € ;
- à 100 % à compter du mois de juillet 2022, soit 617,00 €.

Redevance pour le logement à l'étage : loyer mensuel de 469 € HT.

Durée du contrat : 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2022 reconductibles

tacitement et appel du premier loyer pour la partie commerce à compter du 1^{er} avril 2022.

Le conseil municipal précise qu'il n'y a pas de cautionnement à réclamer ; en revanche, il réclamera un dépôt de garantie correspondant à 1 mois de loyer (logement et commerce) ; enfin les frais de notaire seront supportés par les locataires-gérants.

CANDIDATURE AU LABEL CPRB "COMMUNE DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE"

L'association "Commune du patrimoine rural de Bretagne" a été créée en 1987 par des maires désireux de protéger et de valoriser le patrimoine architectural et paysager de leur village. Cette initiative s'est traduite par l'élaboration d'une charte de qualité qui définit les conditions d'attribution du label et les engagements des communes.

Pour y prétendre, les communes doivent compter moins de 3 500 habitants répartis dans le bourg et la campagne. Le label est attribué pour 7 ans.

Le Conseil régional de Bretagne soutient et accompagne les communes labellisées en accordant des subventions aux collectivités et aux particuliers pour la restauration de leur patrimoine bâti ancien et l'aménagement des espaces publics dans l'objectif de :

- revitaliser les centres-bourgs et embellir le cadre de vie ;
- développer le tourisme de la Bretagne intérieure.

Conditions pour pouvoir candidater :

- un repérage préalable est nécessaire : 3 ou 4 repérages pour

la commune seraient à envisager (250€/repérage) ;

- une étude label (si le repérage s'avère favorable à une attribution du label) estimée à 8 000 €.

Si la commune est labellisée, la cotisation s'élève à 1,50€/habitant/an.

Cette question sera revue en commission environnement et patrimoine.



EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE À VENDEL

Le conseil municipal, à la majorité (1 vote contre), approuve les propositions de la commission d'appel d'offres d'attribuer l'ensemble des lots de 1 à 13 (avec options) sauf le lot 5 (menuiseries intérieures).

SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Par délibération du 9 septembre 2021, le conseil municipal avait formulé un accord de principe à la mise en place de la convention territoriale globale (CTG) à intervenir entre la CAF, les communes membres de Fougères Agglomération et Fougères Agglomération, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025.

La CTG a pour objet :

- d'identifier les besoins prioritaires sur le territoire ;
- de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- de pérenniser et d'optimiser l'offre



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL

des services existante, par une mobilisation des cofinancements ;

- de développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

Pour rappel, 5 secteurs géographiques ont été définis par la CAF : Nord, Est, Ouest, Sud, Ville de Fougères.

Suite aux travaux menés sur ces 5 périmètres, les orientations communes suivantes ont été retenues :

1- Petite enfance

- maintenir les assistants maternels dans la profession et susciter de nouvelles vocations (création de MAM, actions de valorisation du métier, couverture de l'ensemble du territoire en Relais petite enfance) ;
- répondre au besoin d'accueil des familles avec la création de places d'accueil collectif supplémentaires ;
- faire réseau entre acteurs de la petite enfance et faciliter l'interconnaissance et les projets en commun ;
- favoriser l'accueil d'enfants porteurs de handicap (sensibilisation au handicap et présentation des dispositifs d'aide et de ressources).

2- Enfance

- maintenir l'offre ALSH existante et l'adapter aux besoins (notamment la politique tarifaire) ;
- faire réseau entre les professionnels de l'enfance et de la jeunesse ;
- faciliter les mutualisations entre ALSH (périodes d'ouvertures, séjours et sorties communes) ;

- améliorer la qualité d'accueil et d'encadrement (professionnalisation, recrutement, Bafa de territoire...);

- favoriser l'accueil d'enfants porteurs de handicap.

3- Jeunesse

- analyser les besoins des jeunes et des pratiques existantes, notamment les plus de 15 ans ;
- favoriser l'implication des jeunes et l'engagement citoyen ;
- accompagner les initiatives jeunes et réfléchir à une offre innovante adaptée aux pratiques des jeunes (numérique, hors les murs) ;
- maintenir les actions communales existantes : dispositif argent de poche, conseils municipaux de jeunes, coopératives jeunesse de service, office des sports...

4- Parentalité et vie sociale

- identifier les besoins des familles notamment les plus fragiles en termes de soutien à la parentalité ;
- accompagner les actions favorisant le vivre ensemble et les liens sociaux ;
- pérenniser les structures d'animations de la vie sociale et valoriser leur utilité sociale.

5- Accès aux droits

- lutter contre les inégalités et accompagner les publics vulnérables : présentation des dispositifs CAF (aides financières aux familles, le service social CAF...);

- améliorer l'accès aux droits et l'inclusion numérique / facilitation dans les démarches.

Pour faire vivre et animer la CTG sur les 5 années à venir, la CAF propose de cofinancer, sur l'ensemble du territoire, 2,5 ETP chargés de coopération CTG, sur des postes nouveaux ou existants.

Le conseil municipal, à la majorité (1 abstention), approuve la convention territoriale globale à intervenir entre la CAF, les communes membres de Fougères Agglomération et Fougères Agglomération, selon les orientations ainsi définies. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention territoriale globale.



PROJET ÉOLIEN

Ce projet concerne les communes de Rives-du-Couesnon (St-Marc), La Chapelle St-Aubert et St-Sauveur-des-Landes le long de l'A84.

Rives-du-Couesnon possède sur son territoire plusieurs zones permettant d'envisager le développement d'un projet éolien, qui permettrait de contribuer à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique, en lien avec l'action 5.4 du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Fougères Agglomération "Relancer et initier des projets éoliens du territoire dans une logique publique et citoyenne afin de garantir leur acceptation locale".

Les élus actuels de la commune sont interrogés sur l'étude d'un tel projet dans un enjeu d'avenir local d'économie et de production d'énergie.

Aussi, une charte à l'échelle de Fougères Agglomération a été rédigée pour cadrer le projet (charte encadrant le développement de projets éoliens

territoriaux et concertés sur le territoire de Fougères Agglomération).

Un courrier a été adressé à l'ensemble des 10 propriétaires concernés en vue de les informer du projet mais surtout de leur recommander de ne pas signer d'engagement avec un développeur éolien portant un projet privé.



DÉCISIONS DU MAIRE

L'étude paysagère pour l'aménagement des espaces extérieurs du projet d'extension de l'école maternelle publique à Vendel et de l'aire de jeux attenante, est confiée au cabinet CB architecture à Noyal-sous-Bazouges pour un montant de 4 560,00 € TTC.

L'offre de la société Eden Com à Maulevrier est acceptée en vue de fournir des équipements pour la mise en place d'une aire de fitness, d'une aire de jeux pour enfants et d'un parcours de motricité sur le site de St-Jean, pour un montant de 27 301,20 € TTC.

La prestation de rénovation du pont du Moulin neuf sur le site de St-Georges est confiée à la société Bouvet à Combourtille pour un montant de base de 16 693,68 € TTC.





EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2022

Présents (18)

Absents excusés (8) : Marine André Benouahada, Mathieu Chapelle, Isabelle Charraud, Chrystèle Cornec, Fiona Delaunay, Chrystèle Desguerets, Ramatoulaye Roger, Jean-François Vallée

Absente (1) : Emmanuelle Teillais



RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE VENDEL

La commune de Rives-du-Coeusnon a confié la mission de diagnostic de l'église paroissiale St-Martin sur le site de Vendel en vue de travaux de renforcement et de pérennisation de l'ouvrage, au groupement représenté par SCP Forest Debarre Architectes.

M. Forest présente le diagnostic au conseil municipal :

- **tranche 1** (travaux extérieurs) pour un montant de 399 351 € HT = restauration des maçonneries extérieures, réfection des couvertures et vérification des charpentes ;
- **tranche 2** (travaux intérieurs) pour un montant de 457 469 € HT = restauration des parements intérieurs, de la charpente et du mobilier religieux ;
- tranche optionnelle (non chiffrée) = étude paysagère autour de l'église.

Des aides financières seront sollicitées auprès de la DRAC, de la Région, de la Mission Bern, de la Fondation du patrimoine et de la Mission Patrimoine.

Le COPIL devra réaliser un travail de priorisation.



PROJET HTAG : GESTION DU GÎTE

Marie-Laure Lemoine, candidate à la gérance du gîte, présente son projet : un lieu 100 % durable dont l'objectif des futurs locataires sera de vivre en immersion dans un lieu naturel pour apprendre à prendre soin de soi, des autres, des animaux, de la planète : éducation à l'environnement et la biodiversité, l'alimentation durable, l'énergie verte, le zéro déchet, la qualité relationnelle et la bienveillance...

Monsieur le Maire présente les statuts de l'association "Les EnGrangeurs" créée le 3 septembre sous la forme d'une association, régie par les principes généraux du droit applicable aux contrats et obligations, par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Cette association a pour objectifs :

- l'animation d'un tiers-lieu rural dans l'enclos presbytéral dans le but de dynamiser le territoire et de valoriser le patrimoine local

par le partage, la rencontre et les échanges de savoirs ;

- la gestion d'un lieu d'accueil durable, ouvert à tous, à vocation sociale et culturelle par le biais de chantiers participatifs, d'ateliers de création, d'évènements culturels ou de stages.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'association "Les EnGrangeurs" dont le siège est à l'enclos presbytéral, 2 impasse du Presbytère, St-Georges-de-Chesné, 35140 Rives-du-Coeusnon.

Il désigne Valérie Georgeault pour le représenter en tant que titulaire au sein des diverses instances de l'association, ainsi que Dominique Froc en tant que suppléant.



HTAG : AVENANT 1 AU LOT 1 GROS ŒUVRE

Pour homogénéiser l'ensemble du revêtement des murs de la grange tout en les solidifiant, l'architecte conseille de rejoindre les murs intérieurs.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant au lot 1 attribué à l'entreprise CF Construction pour un montant de 18 098,28 € HT.



ZAC DE LA PRAIRIE

1- Détermination des surfaces plancher pour les logements sociaux

Le conseil municipal a délibéré le 7 octobre 2021 sur l'inscription de programmation de 12 logements locatifs (type 4 et type 3) avec Fougères Habitat et s'est engagé à mettre à disposition deux terrains viabilisés et aménagés (parcelles 14 et 23).

Les cessions ou concessions d'usage de terrains à l'intérieur des ZAC font l'objet d'un cahier des charges qui indique le nombre de mètres carrés de surface de plancher dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée.

Il s'agit, pour l'aménageur, de répartir entre chaque parcelle la surface de plancher prévue par le dossier de réalisation de la ZAC.

Ce document est nécessaire à l'instruction du permis de lotir des logements sociaux par MAB Gasnier.

La nouvelle écriture du PLU indique que les bâtiments annexes sont limités à 20 m².

Pour les T4, il reste une bande de 4 m sur laquelle pourraient être construits des abris de jardin de 10 m² maximum.

Pour les T3, il reste plus d'espace et il peut donc être envisagé des abris de jardin de 20 m² maximum.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les surfaces plancher comme indiquées ci-dessous.

lot	surface totale	type de logement	surface créée pour 6 logements de chaque type
14	1377 m ²	T4	638,16 m ²
23	1501 m ²	T3	569,84 m ²

2- Prestation assistance à maître d'ouvrage

Au vu de la complexité de la constitution des pièces administratives, de la commercialisation et du suivi financier, la collectivité a besoin d'une assistance à maître d'ouvrage dans le cadre de la commercialisation de la ZAC de la Prairie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire appel à Orchestr'Am qui a déjà suivi la première tranche en 2012 selon la rémunération décrite ci-après :

- constitution des pièces administratives : forfait de 1700 € HT ;
- commercialisation : forfait de 1000 € HT + 1500 € HT par lot commercialisé ;
- bilan prévisionnel : forfait de 1900 € HT

soit une tranche ferme de 4600 € HT auxquels s'ajouteront 1500 € HT par lot commercialisé.

3- Acquisition d'un local technique téléphonique

Le local technique appartenant à la société Orange est désaffecté depuis plusieurs années. Ce local se trouvant dans le périmètre de la ZAC de la Prairie n'a pas d'utilité et dégrade visuellement l'entrée de la ZAC.

Orange est donc disposée à céder ce bien immobilier pour la somme de 520 €, les frais attenants à la vente restant à charge de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir le local désaffecté situé sur la parcelle YB83 pour la somme de 520€ ainsi que les frais afférents à cette opération.

CONVENTION EN ÉNERGIE PARTAGÉE AVEC LE PAYS DE FOGÈRES

Monsieur le Maire informe du changement de statuts de l'association du Pays de Fougères vers une Agence locale de l'énergie (ALE).

L'objet de cette association est désormais dédié aux enjeux énergétiques pour les acteurs du territoire et propose des missions d'ingénierie territoriale via le conseil en énergie partagé (CEP).

Rappel des missions :

- la gestion de l'énergie et de l'eau pour l'ensemble du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, assainissement, parc automobile) ;
- la réduction des consommations d'eau et d'énergies, à confort au moins identique ;
- l'accompagnement des communes dans le cadre de leur projet de construction ou de rénovation ;



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL

- l'animation d'actions auprès des élus, des techniciens, des usagers du patrimoine communal et des autres acteurs locaux.



INSTALLATION DE RADARS PÉDAGOGIQUES

Monsieur le Maire explique que les entrées en agglomération des communes historiques souffrent d'excès de vitesse. C'est notamment le cas pour les communes historiques de St-Georges (rue du Romarin et rue de Courbaud) et de Vendel (rue de la Mairie).

L'installation de radars pédagogiques contribuera, non seulement, à la sensibilisation des automobilistes sur leur conduite en entrée de bourg mais également à la sécurisation de l'accès aux écoles de ces 2 communes et de la salle des fêtes de Vendel.

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police programme 2022 dans le cadre de l'installation de 3 radars pédagogiques aux 3 endroits cités précédemment.



TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les élus souhaitent apporter un nouveau service plus adapté aux besoins quotidiens de leurs administrés et envisagent une solution numérique dédiée à l'enfance aux bénéfices multiples :

Pour les usagers :

- un gain de temps et la possibilité de s'inscrire en ligne à tout moment ;

- plus d'impact : notifications thématiques et personnalisées même quand l'application est fermée ;
- plus rapide : accès direct en mode authentifié à chaque rubrique du portail ;
- plus facile : ergonomie 100 % mobile, back office ;
- plus d'utilisation : l'application mobile favorise l'adhésion des familles aux démarches en ligne ;
- plus d'informations : actualités, annuaire, menus, informations pratiques.

Pour les services des collectivités

- une amélioration de la qualité des dossiers d'inscription avec la suppression des étapes de ressaisie, source d'erreur ;
- une gestion facilitée de la fréquentation des services périscolaires ;
- la fiabilité de la facturation ;
- une meilleure communication avec les administrés de façon rapide et efficace grâce aux envois de SMS et d'e-mails ;
- la possibilité de disposer de statistiques de fréquentation ;
- des échanges facilités en vue de commander les repas auprès du prestataire de restauration.

Dans le cadre du programme "France Relance", l'État vise à favoriser le développement de services publics numériques locaux. La subvention peut couvrir de 25 % à 100 % du coût

du projet (ingénierie, déploiement, accompagnement, formation). En outre, cette solution numérique répond aux objectifs de la commune nouvelle, lauréate du programme national "Petites villes de demain" sur la période 2021-2026, en répondant aux enjeux actuels et futurs et en facilitant ainsi la dynamique de transition.

Aussi, il est proposé de solliciter l'aide de l'État dans le cadre du dispositif "France Relance" pour ce projet dont le coût s'élève à 6 160 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer la candidature à l'appel à projets pour le fonds "transformation numérique des collectivités territoriales".

Il sollicite l'aide de l'État dans le cadre de cet appel à projets à hauteur de 6 160 € HT.



DÉCISIONS DU MAIRE

L'avenant 2 au marché relatif à la mission de diagnostic de l'église paroissiale St-Martin de Vendel est accepté en vue de réaliser les missions proposées en options au marché :
Option 1 : volet 4 : enjeux et faisabilité pour un montant HT de 1 500 €.
Option 2 : diagnostic restauration du tableau réalisé par l'Atelier Coréum pour un montant HT de 1 200 €.
Cet avenant porte le montant du marché à 37 614,00 € TTC.

Le devis, d'un montant de 1 314,00 € TTC, de la société GAMA29 à Vern-sur-Seiche est accepté en vue d'acquérir une autolaveuse.

L'offre, d'un montant de 2 697,36 € TTC, de la société LDL Pro à Limonest, est acceptée pour la fourniture de 3 ordinateurs portables de marque Asus.



EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2022

Présents (20)

Absents excusés (2) : Ludovic Jalloin, Christian Pasquet

Absentes (5) : Marine André Benouahada, Chrystèle Cornec,
Lelu Kazumba, Ramatoulaye Roger, Emmanuelle Teillais.



CENTRE DE SECOURS DE ST-AUBIN- DU-COUESNON

Le lieutenant Rébillard, chef de brigade des sapeurs-pompiers du centre de secours de St-Aubin-du-Couesnon, fait le point sur les projets et les activités du CIS de St-Aubin-du-Couesnon en retraçant les principales décisions et réalisations intervenues au cours de l'année 2021 :

- effectif de 35 sapeurs-pompiers volontaires dans le centre de secours de St-Aubin (le centre recrute autour du centre) ;
- 484 interventions en 2021 ;
- 70 % interventions sur la commune de Rives-du-Couesnon (+ 3 par rapport à 2020) ;
- présentation de l'esquisse du futur CIS de St-Aubin-du-Couesnon.

PLU ST-JEAN

Le conseil municipal décide d'approuver la modification simplifiée n° 2 du PLU de St-Jean.



PROJET RESCOPÉRI POINT D'AVANCEMENT

Les études pré-opérationnelles pour le projet de restructuration scolaire et périscolaire Rescopéri font état de 3 scénarios possibles (en fonction des effectifs et des mouvements de population).

Dans l'immédiat, des rénovations sont envisageables sur chaque site école afin de régler le volet économies d'énergie.

Une projection devra être réalisée en amont et un travail mené avec la mairie de La Chapelle St-Aubert sur le maintien d'un RPI à 5 sites ou la scission du RPI (Rives-du-Couesnon / La Chapelle St-Aubert).



COMMERCE DE VENDEL

Le bail commercial conclu pour le commerce épicerie/ boulangerie de Vendel "Au fournil de Morwenna" prévoit une révision des loyers tous les 3 ans.

Les loyers mensuels actuels sont de 274,12 € pour la partie habitation et

de 526,46 € pour la partie commerce, soit 836,58 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer la révision des loyers à partir du mois d'avril avec, pour indice de référence, le 4^e trimestre (indice IRL pour le logement et ICC pour le commerce).



CANDIDATURE AU LABEL CPRB

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de procéder aux repérages nécessaires à l'inscription au label CPRB - commune du patrimoine rural de Bretagne.



DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES MUTUALISÉ DU CDG 35

Le RGPD (règlement général européen sur la protection des données) constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il vise à renforcer la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne.



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL

La réglementation européenne exige la désignation d'un délégué à la protection des données (DPD) pour les autorités ou les organismes publics.

Dans son rôle d'appui à l'organisation et à la modernisation des services, le centre de gestion 35 (CDG 35) propose de mettre à la disposition des collectivités un service de DPD mutualisé.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de renouvellement à la mission de DPD du CDG 35 : engagement prévu sur une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2022 ; application d'un tarif forfaitaire de 900 €/an.



CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ DE COOPÉRATION

La convention territoriale globale (CTG) a été signée avec la CAF en décembre 2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de recruter un contrat de projet de catégorie B sur les grades de la filière administrative, sociale ou animation pour effectuer les missions de chargé de coopération "convention territoriale globale" (CTG) d'une durée hebdomadaire de travail égale à 17,50/35^e, à compter du 1^{er} juin 2022 pour une durée de 3 ans.

DÉCISIONS DU MAIRE

Le lot 5 "menuiseries intérieures" est attribué à l'entreprise Habitat Passion située à Parigné pour un montant de 25 239,56 € TTC dans le cadre des travaux d'extension de l'école maternelle de Vendel.

Considérant que la réalisation d'une revue de projets et d'une carte guide sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle concourra à l'élaboration du PLU de Rives-du-Couesnon en rendant compte des orientations d'aménagement et de programmation de la commune qui devront être intégrées au PADD (projet d'aménagement et de développement durable), document stratégique du PLU, Monsieur le Maire décide de confier la prestation urbanisme à l'Atelier LAU à Rezé pour un montant de 11 280 € TTC.





EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022

Présents (18)

Absents excusés (5) : Marine André Benouahada, Isabelle Charraud, Christelle Cornée, Fiona Delaunay, Ludovic Jalloin

Absentes (4) : Chrystèle Desguerets, Lorane Favreau, Ramatoulaye Roger, Emmanuelle Teillais

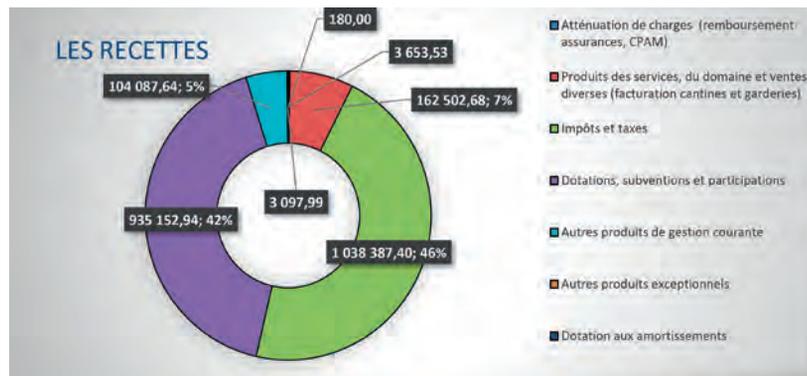


COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de clôture net du budget de fonctionnement 2021 s'élève à 1122 851,57 € incluant le résultat reporté du budget principal de 2020 de 994 823,25 €. Exceptionnellement, est inclus le résultat reporté du budget annexe du lotissement des Acacias de St-Georges suite à sa clôture en 2021 pour 71148,90 €.

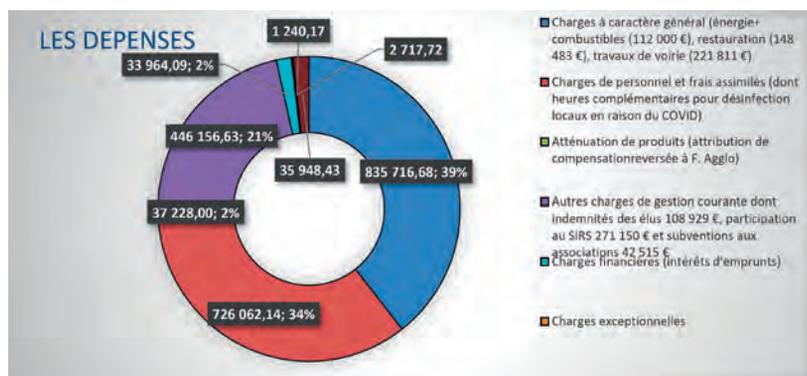
D'où vient l'argent ?

En 2021, les recettes de fonctionnement s'élevaient à 2 247 062,18 € (en 2020 : 2 202 547,24 €).



Où va l'argent ?

En 2021, les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 2 119 033,86 € (en 2020 : 1 875 500,97 €).





DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL

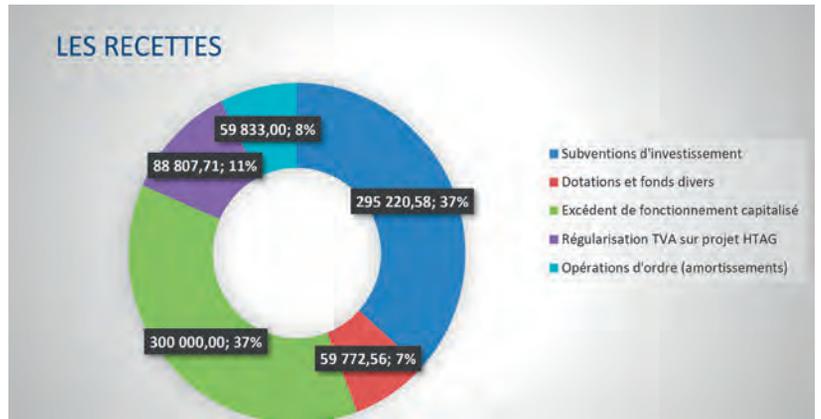
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la commune.

En 2021, les recettes d'investissement s'élevaient à 803 633,85 €.

Les recettes réelles d'investissement relèvent de l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement), des dotations de l'État

(fonds de compensation de la TVA) et des subventions de l'État, de la Région, du Département et de Fougères Agglomération essentiellement.

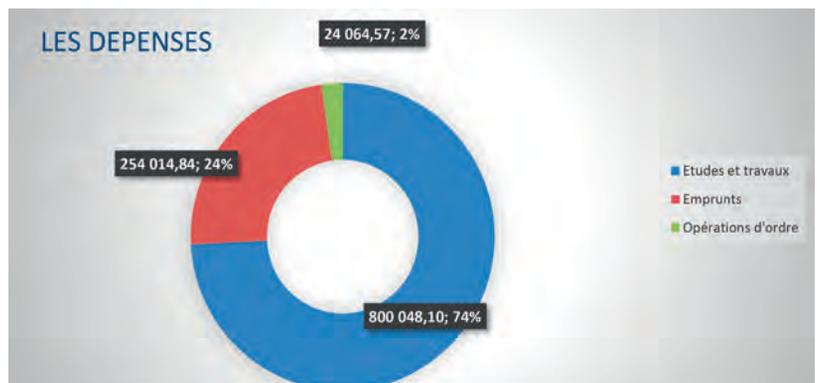


En 2021, les dépenses d'investissement s'élevaient à 1 078 127,51 €.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 1 054 062,94 €. La majeure partie de celles-ci est affectée aux frais d'études et de travaux.

Elles concernent d'une part les opérations relatives aux projets engagés dans les communes historiques tels que la rénovation du presbytère de St-Georges, le contrat d'objectif sur St-Marc, les travaux divers dans les bâtiments communaux, les travaux sur l'église de St-Jean, les matériels divers,

les travaux d'extension de l'école de Vendel et les études Rescopéri pour un montant de 800 048,10€.





**LE BUDGET 2022
VOTÉ EN CONSEIL
MUNICIPAL
LE 31 MARS 2022**

**Section fonctionnement =
3055077 €**

Les dépenses

- charges à caractère général 1011770 €
- de personnel et assimilés 804900 €
- atténuation de charges 48000 €
- autres charges de gestion courante 520320 €

- charges financières 60000 €
- charges exceptionnelles 11000 €
- autres 175744 €
- virement à la section investissement 400000 €
- amortissements 23343 €

Les recettes

- atténuation de charges 31000 €
- produits de services 163485 €
- impôts 1039488 €
- dotations et participations 927253 €
- autres produits de gestion courante 120000 €

- autres produits exceptionnels 999,43 €
- excédent reporté 772851,57 €

Section investissement

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la Commune.

Le conseil municipal a voté une section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes qui correspondent respectivement à un total de 2874735 €.

Détail ci-dessous des dépenses liées aux opérations et subventions :

	Nature des investissements	Dépenses	Recettes
services	Restructuration scolaire et périscolaire		48 276,00
	Acquisition terrain suite Rescopéri	100 000,00	
	Extension école de Vendel - Aire de jeux-cour école Vendel	654 460,00	407 857,00
	Bibliothèque de Vendel	60 000,00	1 000,00
	MAM (Maisons d'assistantes maternelles)	50 000,00	
	Organisation des services de Rives-du-Couesnon et réflexion sur l'espace bureaux	13 700,00	
	Aménagement mairie Rives-du-Couesnon	50 000,00	
Patrimoine tourisme	Réhabilitation du presbytère St-Georges	640 000,00	560 552,00
	Église St-Jean	8 400,00	8 788,00
	Église St-Marc	50 000,00	13 000,00
Aménagement urbain	Église Vendel	10 200,00	12 301,00
	Contrat d'objectifs - Aménagement bourg St-Marc	6 000,00	13 000,00
	Travaux de voirie	100 000,00	40 000,00
	Illuminations de rues	5 000,00	
	Défense incendie	12 400,00	
	PLU de Rives-du-Couesnon	50 000,00	
	Étude plan guide	12 000,00	
	Halte multimodale St-Marc	10 000,00	
Commerces	Liaison Patis Buret/Bourg de St-Marc	10 000,00	
	Cafés/restaurants sur les 4 communes historiques	100 000,00	30 000,00
Habitat	Viabilisation rue de la Mairie à St-Jean	80 000,00	
Bâtiments	Bâtiments communaux	203 000,00	34 891,00
Sports et loisirs	Équipement de loisirs de proximité à St-Jean	45 000,00	21 320,00
Divers	Matériel	87 500,00	
	Éclairage public	20 000,00	
	Travaux divers	50 000,00	
	Frais d'études divers	50 000,00	3 000,00
		2 505 660,00	1 187 145,00



CONTRAT DÉLÉGÉ DE JETI MARC SUR COUESNON - contrat d'objectifs, développement durable - PROGRAMME D'ACTU

... le plan guide pour le développement de Saint-Marc-sur-Couesnon



- M MOBILITÉS ARTICULÉES**
apaiser les circulations, améliorer la cohabitation et développer les mobilités douces et collectives
- D MAILLAGE DOUX**
constituer un maillage de liaisons douces aux différentes échelles pour les déplacements quotidiens et les loisirs
- P POLARITÉS RÉACTIVÉES**
conforter et rendre complémentaires les différentes polarités du bourg en y développant les usages et espaces publics pour le quotidien et les loisirs / tourisme
- H SITUATIONS D'HABITAT DIVERSIFIÉES**
explorer les potentiels de renouvellement du centre bourg et du Pâtis Buret et remobiliser les potentiels de développement de l'habitat

PETITES VILLES DE DEMAIN

L'État a lancé en 2021 le dispositif "Petites villes de demain" pour renforcer l'attractivité de petites villes à fort potentiel, mais vulnérables. Rives-du-Couesnon compte parmi les 2 communes lauréates au sein de Fougères Agglomération.

Une convention d'adhésion engage depuis près d'un an le soutien de l'État, du Département et de Fougères Agglomération au côté de la commune, pour l'aider à conduire une stratégie contribuant à son développement, à créer de nouveaux services, à renforcer l'offre d'habitat et de commerces, tout en faisant face aux enjeux de transition écologique et numérique.

QUEL ÉTAT DES LIEUX, APRÈS UN AN DE LANCEMENT ?

L'État et Fougères Agglomération aident à l'ingénierie avec l'arrivée à mi-temps d'une cheffe de projet, Maud Le Hervet,

pour animer le programme avec la commune. Deux comités techniques et un comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires ont déjà été organisés pour mobiliser et conforter la mise en œuvre du programme. Objectif : signer d'ici septembre 2022 une opération de revitalisation (ORT) intégrant un plan d'actions transversal et spatialisé d'ici 2026.

Un accompagnement financier de la Banque des Territoires soutient le recours à l'expertise externalisée (architecture, urbanisme, animation...) afin de préparer et d'estimer les opérations.

Le contrat d'objectifs de St-Marc (Atelier Lau) s'est terminé début

janvier, permettant de définir les enjeux d'intervention à l'échelle de ce centre-bourg. Priorité donnée à la liaison douce entre le centre bourg et le Pâtis Buret ainsi qu'à la revalorisation de l'aire de covoiturage.

Pour prolonger ce travail à l'échelle de la commune entière, la mairie de Rives-du-Couesnon a sollicité le conseil du cabinet Lau (Nadège Mazoué) pour réaliser une carte grand format "mettant en récit" le devenir des 4 centres-bourgs.

L'étude Rescopéri autour de la restructuration des services scolaires et périscolaires animée par l'Agence locale de l'énergie (ALE) et réalisée par le cabinet DEAR, ECIE et Ouestem,



participe aussi du programme. La commune bénéficie d'une connaissance complète de l'état de l'existant et des attentes et besoins, pour mieux se projeter dans l'avenir.

La démarche se veut partenariale, mais aussi participative : pour chaque étude lancée et opération engagée, une méthode est mise en place pour favoriser la pleine contribution des usagers et de la population.

Merci à tous, habitants, professionnels, acteurs locaux qui participez à ces ateliers et temps d'échanges (contrat d'objectifs, Rescopéri...) déterminants pour la réussite du programme.



Réunion participative à Vendel, dans le cadre du projet de restructuration scolaire et périscolaire. Animation par Stéphanie Geslot de l'ALE

FOCUS SUR L'ENFANCE ET LA PETITE ENFANCE, AU CŒUR DU PROGRAMME

La démarche Rescopéri se poursuit. Un scénario de restructuration de l'école, de l'ALSH et de la garderie de St-Jean a été présenté au conseil municipal fin avril. Un scénario de rénovation sur les sites de St-Marc et St-Georges est également à l'ordre du jour.

Pour répondre aux besoins identifiés par la CAF, une Maison d'assistantes maternelles (MAM) est aussi en projet dans le centre-bourg de St-Jean, à proximité de la salle des sports, sur un terrain communal et du CCAS. La commune vient de lancer un marché pour recruter un maître d'œuvre pour réaliser cette construction neuve. La maison sera louée à une association de 4 professionnelles afin de proposer une nouvelle offre de garde de 16 places dans un lieu pensé et conçu pour un accueil collectif.





LES CHANTIERS EN COURS EN IMAGES

PROJET HTAG

Réhabilitation et extension du presbytère de St-Georges



PROJET HTAG
OPÉRATION SOUTENUE PAR LES FONDS EUROPÉENS DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER
ET PAR LES PARTENAIRES FINANCIERS SUIVANTS

- Europe • État • Région Bretagne • Département Ille-et-Vilaine • Ademe •

UNION EUROPÉENNE
SPATIALE EUROPE
LEADER

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION
BRETAGNE

Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

EXTENSION DE L'ÉCOLE DE VENDEL



CHANTIER DE LA ZAC DE LA PRAIRIE À ST-JEAN

Cette zone d'aménagement concerté est une opération d'urbanisme publique : elle a vocation à équiper et mettre en vente plus de 50 terrains à bâtir (en 2 tranches).

Pour plus de renseignements relatifs à l'achat d'un lot, merci de contacter la mairie de Rives-du-Couesnon : 02 99 39 12 57





NOUVEAUX AGENTS RECRUTÉS



Hugo Cotrel a rejoint la collectivité en septembre 2021 en tant que gestionnaire finances et commandes publiques. Il a commencé en mission temporaire CDG 35 et, depuis le 1^{er} janvier 2022, il est agent contractuel au sein de la collectivité. Il remplace Aida Turpin qui a quitté la collectivité fin août 2021.



Depuis le 1^{er} décembre 2021, **Didier Lebigot** est venu rejoindre l'équipe des services techniques. Didier intervient sur la partie entretien des espaces verts.



Anita Bouret a rejoint la collectivité en janvier 2021. Elle travaille à la garderie de St-Jean, à la cantine de St-Georges, et participe également à l'entretien de certains bâtiments communaux.



“LES ÉOLIENNES, ON EN PARLE ?”

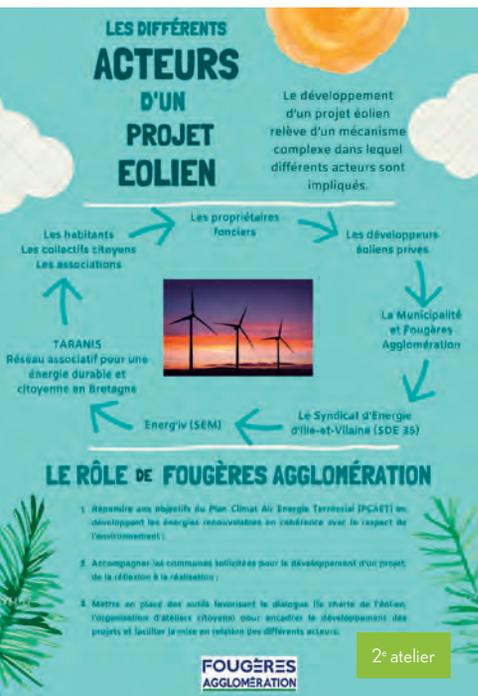
Retour sur les "Ateliers participatifs citoyens" de Rives-du-Couesnon, le 26 mars 2022

La Bretagne est actuellement positionnée dans une situation de forte dépendance énergétique vis-à-vis de l'électricité. Il s'avère que la région bretonne produit moins de 20 % de sa consommation électrique annuelle, soit une production de 3 783 954 MWh en 2020, très insuffisante pour répondre aux besoins d'une consommation qui s'élevait à 20 081 980 MWh (données 2020, Enedis). À l'échelle de Fougères Agglomération, l'écart entre la consommation et la production est plus élevé puisque seulement 5 % environ de l'énergie consommée est produite sur le territoire.

C'est dans ce contexte que le développement des énergies renouvelables, et en particulier l'éolien,

prend une place importante dans les réflexions d'aménagement du territoire. En effet, l'implantation d'éoliennes suscite de nombreuses interrogations de la part des riverains, des habitants mais également des élus locaux.

Sur le territoire de Fougères Agglomération, il semble que des zones soient propices au développement d'un projet éolien. Afin de mener une réflexion collective sur l'éolien, Fougères Agglomération et les communes concernées par un projet, TARANIS (association qui fédère les initiatives de développement des énergies renouvelables), et le Syndicat d'Énergie d'Ille-et-Vilaine, ont souhaité échanger avec la population autour de cette thématique. Actuellement, aucun



permis de construire n'est déposé sur la zone. L'objectif est donc d'avoir une concertation entre les différents acteurs en amont d'un éventuel projet.

Dans ce sens, des ateliers participatifs citoyens pour engager un dialogue avec la population se sont tenus le 26 mars 2022 à la salle des fêtes de St-Marc en présence d'une quinzaine de personnes.

L'objectif était de pouvoir échanger sur cette thématique, de comprendre les motivations des uns pour le développement de l'éolien, mais aussi les inquiétudes des autres, face à un projet non négligeable pour une commune.

QUATRE ATELIERS D'ÉCHANGES ONT EU LIEU

1^{er} atelier : présentation du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Fougères Agglomération.

Présentation des objectifs du PCAET et du rôle de Fougères Agglomération.

Prise de conscience des enjeux de développement des énergies renouvelables sur le territoire en réponse à une dépendance importante à l'électricité.

Présentation des différents acteurs impliqués dans un projet de développement éolien.

2^e atelier : le vrai/faux sur les projets éoliens.

Questions / réponses sur des "affirmations" autour de l'éolien.

3^e atelier : création de projets éoliens citoyens.

Place des habitants à prendre dans le développement d'un projet éolien.

Présentation des possibilités pour un citoyen de s'investir individuellement ou collectivement.

4^e atelier : présentation des projets locaux possibles.

Explication de la charte de l'éolien établie par Fougères Agglomération qui permet

de cadrer l'éventuel développement de projet sur le territoire.

Présentation des zones potentielles de développement éolien sur la commune.

Les échanges ont montré un réel intérêt des citoyens pour les projets d'énergies renouvelables et le besoin d'avoir des éléments d'information concrets pour se faire sa propre opinion.

La majeure partie des personnes présentes souhaite être informée des poursuites de la démarche de concertation engagée par Fougères Agglomération et envisage, le cas échéant, d'intégrer un collectif citoyen si l'occasion se présente.

Les retours positifs de ces ateliers vont permettre d'enrichir et d'orienter la réflexion des élus du territoire en cohérence avec les souhaits des citoyens.

Nous n'en sommes qu'au début de la réflexion. En moyenne, un projet éolien met entre 5 à 8 années pour émerger. N'hésitez pas à participer aux prochains temps de dialogue qui se présenteront.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Cette année deux changements sont intervenus :

1. le régime des procurations : le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles. Un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

2. la nouvelle carte électorale : celle-ci comporte désormais un QR-code qui vous dirige vers le nouveau portail des élections du ministère de l'Intérieur. Y figure également votre numéro national d'électeur (NNE), numéro unique pour chaque électeur et qui devient la référence de votre inscription et donc de votre droit à voter.



FORMATION COMPOSTAGE

D'après la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire), **chaque habitant devra avoir la possibilité de trier à la source ses biodéchets au 1^{er} janvier 2024.**

C'est pourquoi, dans le but de renforcer le compostage de proximité, le Smictom du Pays de Fougères propose des formations au compostage gratuites partout sur son territoire. Les personnes inscrites à la formation peuvent également obtenir un composteur du Smictom, à prix coûtant.

Lors de la formation effectuée à Rives-du-Couesnon, à la salle des fêtes de St-Marc, le 9 avril dernier, cinq personnes étaient présentes. Elles ont ainsi pu découvrir les différentes règles d'or pour faire fonctionner son composteur. Quatre familles ont acquis des composteurs suite à cette formation. Grâce à ce dernier, elles pourront espérer réduire d'au moins 30 % le poids de leurs ordures ménagères.

Le retour des participants à la formation est très encourageant. Le montage diapo a permis de mesurer les enjeux, les chiffres de tonnages retraités, l'encombrement, le coût s'il n'est rien fait... Pour certaines personnes qui pratiquent déjà, cela a permis une petite mise à jour des connaissances pour améliorer l'efficacité du composteur. Pour de multiples raisons, plusieurs personnes souhaitant profiter de la formation n'ont pas pu participer. D'autres séances pourraient être envisagées, avant l'été ou plus vraisemblablement à l'automne. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour vos remarques, vos souhaits...

En fonction des retours nous envisagerons une autre formation avec le Smictom.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public représente une dépense communale non négligeable. Face à ce constat, la mairie de Rives-du-Couesnon a décidé la mise en place de l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, de 21h à 6h30 depuis le 7 mars dernier.

Durant la période estivale, du 1^{er} mai au 31 août, l'éclairage public sera totalement éteint.

POURQUOI PAS UN CIRCUIT VÉLO SUR RIVES-DU- COUESNON ?

Actuellement, notre territoire est traversé par une boucle cyclo touristique, appelée "le Couesnon et sa folie", la vélo rando promenade n° 9, de 39 Km qui passe essentiellement dans la vallée du Couesnon.



Ce passage chez nous s'inscrit dans un parcours beaucoup plus long qui va de Parcé à Bazouges la Pérouse et se trouve relié à tout un réseau départemental.

Le groupe de pilotage sur la densification des sentiers de randonnées et de promenades sur Rives-du-Couesnon, réuni le lundi 4 avril en présence de l'Office de tourisme du Pays de Fougères, a ainsi évoqué la possibilité de créer un circuit vélo sur notre commune, dont l'objectif serait de mettre en lumière plusieurs points d'histoire et de patrimoine, tels que manoirs, églises, croix, fours à pain, chapelles mais aussi certains points de vue ou arbres remarquables...

Pour ce faire, nous avons besoin d'amoureux du vélo qui sillonnent nos petites routes de campagne et qui seraient en mesure de nous proposer un ou plusieurs circuits, avec des difficultés sportives plus ou moins importantes, des parcours plus ou moins longs afin de mettre en place cet itinéraire riche en monuments et paysages, dans un esprit de service et de convivialité.

Si vous êtes intéressé(e) par cette idée, contactez la mairie par téléphone au **02 99 39 12 57**
ou par mail à **mairie@rivesducouesnon.fr**

CCAS DE RIVES-DU-COUESNON

Subventions 2022 :

Le 8 mars dernier, le CCAS de Rives-du-Couesnon a décidé de voter les subventions suivantes pour l'année 2022 :

- ADMR de Romagné : 1 967,07 €
- ADMR de St-Aubin-du-Cormier : 3 734,64 €
- Clic-Maia-Haute Bretagne : 1 300,00 €
- Racines : 100,00 €
- Les Restos du Cœur : 600,00 €
- Solidarité paysans Bretagne : 150,00 €
- Rêve de clowns : 150,00 €
- Association des Amis de Chaudeboeuf : 60,00 €

Actions pour les aînés

Colis de Noël

En fin d'année 2021, le CCAS a de nouveau distribué des colis composés de produits alimentaires et d'hygiène aux personnes âgées de Rives-du-Couesnon résidant en maison de retraite.

Cette action a permis à 35 personnes de recevoir un colis, soit 15 personnes âgées issues de St-Jean, 8 personnes âgées issues de St-Georges, 6 personnes âgées issues de St-Marc et 6 personnes âgées issues de Vendel.

Ces colis ont été confectionnés et déposés dans les maisons de retraite par les membres du CCAS.

Nouvelle action en 2022 : spectacle

Les membres du CCAS ont décidé de proposer un spectacle pour les aînés âgés de plus de 65 ans en fin d'année 2022.

Aides scolaires

Le CCAS de Rives-du-Couesnon propose une aide scolaire aux familles ayant des enfants scolarisés en école maternelle ou primaire.

Les familles ayant un quotient familial inférieur à 950 peuvent déposer un dossier de demande d'aide scolaire auprès du CCAS de Rives-du-Couesnon. Le dossier est disponible dans les mairies annexes et téléchargeable sur le site internet de la commune au cours du mois de septembre.

En 2021, 32 familles ont pu bénéficier de ce dispositif.



PERMIS DE CONSTRUIRE

ST-GEORGES

19/11/2021 : construction d'une maison d'habitation et d'un abri de jardin : Florian et Manuella Chasle - Rue des Artisans

19/11/2021 : construction d'un hangar agricole : EARL Pasquer - La Rabonnais

30/11/2021 : construction d'une maison d'habitation principale : Laurent et Marielle Delorme - Rue de la Forge

03/02/2022 : construction d'une maison bois et de son garage : Félix Papilleau - rue du Général

11/03/2022 : extension d'une maison d'habitation : Jérôme et Angélique Castel - 12 résidence des Châtaigniers

ST-JEAN

22/11/2021 : rénovation et extension de la maison d'habitation : René Coirre - 2 Cornillé

27/12/2021 : démolition d'un garage pour la création de 4 places de parking couvert et 4 box pour stationnement : Anthony et Murielle Sorgniard - Haut Monchevron

21/02/2022 : construction d'une maison d'habitation : Max Trobrillant - La Mazure

07/03/2022 : construction d'un garage : Marie-Françoise Sourdin - 4 La Guillerie

24/03/2022 : construction d'un garage : Guy Semery - 3 Lambas

ST-MARC

29/10/2021 : reconstruction d'une maison individuelle : Françoise Le Fur - 10 Les Champs Hauts

03/01/2022 : construction d'une maison individuelle : Anthony Poncioux et Mélanie Laurence - 2 bis La Vilaune.

VENDEL

02/12/2021 : construction d'un hangar de stockage pour exploitation maraichère : Thomas Jegu - La Maison Neuve

13/12/2021 : construction d'une classe maternelle : commune de Rives-du-Couesnon

Construction maison individuelle : Corentin Choubrac et Tiphaine Chauvin - 13 rue du Moulin (en cours)

Changement de destination d'une étable en maison d'habitation : Joseph Brard - 18 La Biardais (en cours)





DÉCLARATIONS PRÉALABLES

ST-GEORGES

21/10/2021 : division parcellaire : Christian Hay - rue du Général

13/12/2021 : installation de 27 panneaux photovoltaïques : Open Energie - 13 résidence des Acacias

24/01/2022 : création de velux : Loïc Lemoine - Le Mée

17/02/2022 : construction d'une véranda : Michel Léonard - La Croslais

25/02/2022 : édification d'une clôture : Danilère Lemoine - 5 résidence des Châtaigniers

16/03/2022 : construction de muret et de clôture : Frédéric Pommier - 5 La Croslais

25/03/2022 : création de 2 fenêtres : Zachary Palmer et Mailis Pendu - 5 Le Bois Guillaume

01/04/2022 : division en vue de construire : Louis Delaunay - Rue de la Forge

ST-JEAN

13/12/2021 : installation de panneaux photovoltaïques : François-Xavier Babin - 13 bis Perouzel

13/12/2021 : modification d'ouvertures : Sylvie Marquet - 1 impasse des Lierres

17/12/2021 : création de vélux, remplacement menuiserie, modification ouverture appentis et bardage bois sur appentis et démolition du volume sur la façade SO : Valentin Dufour - 11 La Ménardais

27/12/2022 : redoublement des murs de façade et non réalisation des chassis de toit : Jorge Da Silva Lima - 8 Saint-Martin

28/12/2021 : création et modification ouvertures : Maxime Dreuillon et Olivia Renard - 1 La Basse Cotellerais

03/02/2022 : création d'une clôture : Nicolas Roulier - 2 rue de la Prairie

03/02/2022 : rénovation d'une maison individuelle : Pierre-Hugues Barrier - 1 Le Fretay

21/02/2022 : installation d'une serre tunnel non chauffée : Ferme de l'Arroche - Maigresset

04/03/2022 : édification d'une clôture : Sylvie Marquet - 16 rue de la Mairie

07/03/2022 : changement de destination : Annie-France Nicolle - 16 La Sibaudais

07/03/2022 : rénovation et extension d'un maison d'habitation : François Bertin - 14 La Chesnais Gontier

10/03/2022 : changement de porte de garage par fenêtre coulissante : Vincent Monnier - 27 La Métairie

Élargissement de l'entrée sur la RD 812 : Thierry Repessé - 3 rue Nationale (en cours)

ST-MARC

22/03/2022 : demande abattage d'arbres : Jérôme Clairay - Les Portes

Création et modification d'ouvertures : Marie-Hélène Cordier - 18 Launay (en cours)

VENDEL

16/12/2021 : bardage d'un hangar et création d'une ouverture : Annette Cornée - Le Manoir

17/02/2022 : réhabilitation de logements sociaux : Espacil Habitat - 7 et 9 impasse de L'Aumône

04/04/2022 : réhabilitation de logements sociaux : Espacil Habitat - 12, 14, 16 impasse de L'Aumône

Réfection de la toiture : Annette Cornée - Le Manoir (en cours)

Fermeture d'un hangar : Benjamin Lodé - Le Grand Pré (en cours)



ÉTAT CIVIL

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

ST-GEORGES - 3 PARMIS LESQUELLES :

Élise Balan née le 13 octobre 2021 à Rennes

Céleste Perquis née le 2 mars 2022 à St-Grégoire

ST-JEAN - 11 PARMIS LESQUELLES :

Louis Kannoglou né le 2 novembre 2021 à Rennes

Emma Brillet née le 2 novembre 2021 à Fougères

Jules Corlay né le 27 février 2022 à Rennes

Antoine Mullier né le 7 mars 2022
à Rennes

ST-MARC - 2

Alba et Malo Béranger nés le 10 avril 2022 à
Rennes

VENDEL - 2

Manaë Loyer Lamouroux née le 17 novembre 2021
à Fougères

Leewane Hensen née le 24 février 2022
à Rennes



MARIAGES

ST-JEAN - 1

Franck Bajon et Sabrina Bouvard
le 12 février 2022

ST-MARC - 2

PACS

ST-GEORGES - 1

ST-JEAN - 1

Jean-Baptiste Massuet et Marjorie Portanguen
le 28 février 2022

ST-MARC - 2

VENDEL - 1

Eric Hubert et Karine Hervé le 18 février 2022

DÉCÈS OU TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

ST-JEAN - 1

Bernard Perrier le 9 novembre 2021 à Fougères

VENDEL - 2

Joseph Cornée le 17 janvier 2022 à
Fougères

Pierre Houdusse le 20 mars 2022
à Vendel



Certaines parutions peuvent apparaître "en décalé" : ce décalage est dû à la réception du consentement et à la date de bouclage du bulletin. Merci de bien vouloir nous en excuser.



L'AUBERGE REPREND DU SERVICE ET DEVIENT "MADAME SIMONE" !!!

François et Lucile, un jeune couple de Normands, a décidé de reprendre l'auberge de Vendel.

François, le chef de cuisine, a fait une école hôtelière en Normandie et a déjà eu son propre établissement ; pour Lucile, qui gèrera la partie salle, elle est pour ainsi dire quasiment née dans un restaurant puisque la restauration, chez les Siens, c'est une histoire de famille.

Ils avaient depuis longtemps l'envie de poser leurs valises ; après de nombreuses années de saisons dans l'hôtellerie restauration et de vadrouilles autour du monde, ils ont ressenti le besoin de s'installer définitivement et leur choix s'est porté sur la Bretagne.

Un choix qui n'est pas dû au hasard mais au fait qu'ils affectionnent particulièrement la région puisqu'ils y ont travaillé plusieurs saisons durant.

Alors lorsqu'ils ont pris connaissance de l'annonce sur le site SOS villages, ils n'ont pas hésité à venir déposer un dossier et proposer un projet.

Ils cherchaient depuis longtemps un endroit comme celui-ci, en zone rurale, de type vieille auberge en pierre avec un grand jardin. Autant dire que le lieu correspond tout à fait à leurs attentes.

François et Lucile veulent vraiment faire de cette auberge un endroit où tout le monde pourra se retrouver pour boire un verre, manger une planche, faire une partie de pétanque ou de palets.

Ils souhaitent proposer des animations en période estivale et vraiment créer un réel lieu de vie dans la commune et aux alentours.

Côté carte :

Le midi en semaine, c'est menu du jour (plusieurs choix possibles) et le soir on se lâche : tapas, pizzas, suggestions du chef, cocktails, bières, etc.

Côté fournisseurs :

Ils vont essayer de travailler au maximum

avec les acteurs locaux (Cochon du Chenot, Le fournil de Morwenna, Carotte & Feijoa, les Courtils de Montchevron, etc.) et pour le reste en utilisant des produits bretons (bières bretonnes, café breton, etc.). Les produits frais et le fait maison seront à l'honneur.

Et pour le nouveau nom de l'auberge, hé bien c'est en hommage à Simone, la grand-mère de Lucile qui, selon ses dires, était une excellente cuisinière.

CONTACT

Madame Simone

2, place du Calvaire - Vendel
35140 Rives-du-Couesnon

☎ 06 59 29 12 15

✉ madame.simone.35140@gmail.com

📘 MADAME SIMONE

📍 MADAME_SIMONE_35140



NOS COMMERCES



SARL BALADE À VÉLO

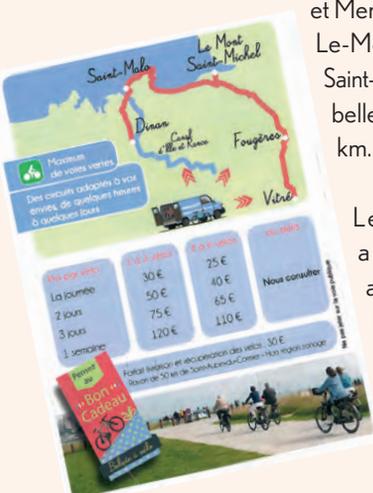
Une nouvelle activité a été créée par Franck Douaglin : il s'agit de la SARL Balade à vélo. Cette entreprise se situe sur la commune historique de St-Jean.

Franck propose à la location des vélos à assistance électrique avec le transport et une assistance technique (en option). En fonction du lieu de départ choisi, Franck vous y dépose avec les vélos et vous y récupère à la fin de votre balade. Libre à chacun de choisir son lieu de balade dans un rayon de 50 km autour de Rives-du-Couesnon.

Franck organise également des balades de 1 à 5 jours avec assistance des bagages et des vélos pour un maximum de confort. Les voyageurs sont emmenés au point de départ et récupérés à l'arrivée du circuit.

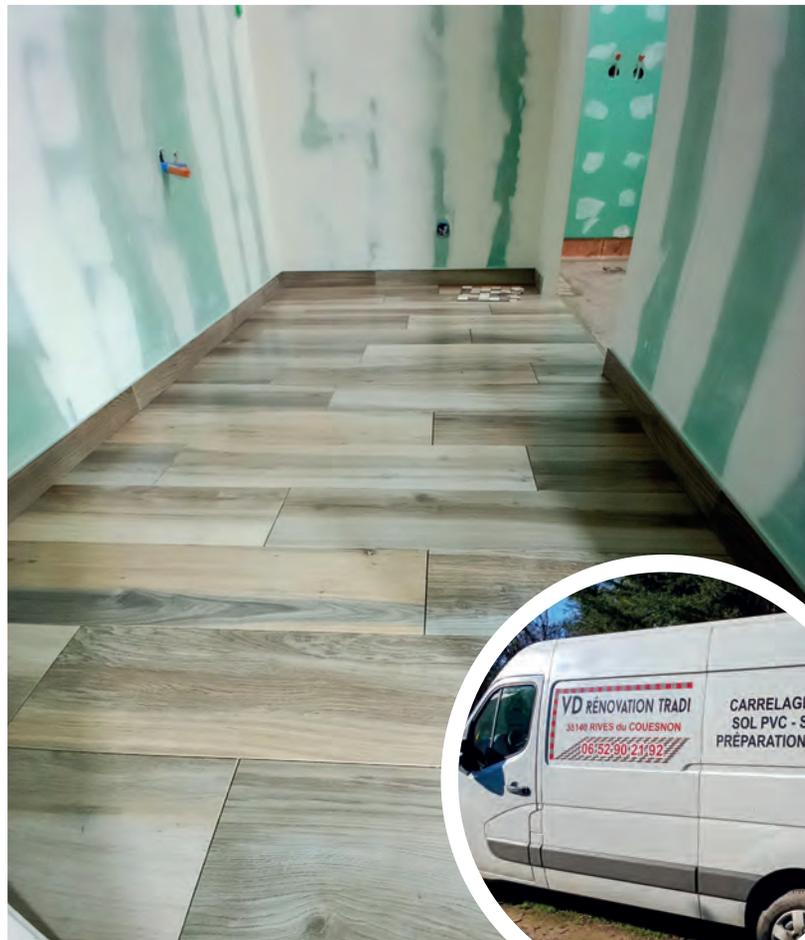
Franck propose le circuit entre Terre et Mer : Vitré/Fougères/Le-Mont-Saint-Michel/Saint-Malo et Dinan. Une belle excursion de 164 km.

Les beaux jours arrivent, si vous avez envie de vous balader en vélo sans trop d'effort, contactez Franck.



VD RÉNOVATION TRADI

Installé à St-Georges depuis 2019, Valéry Dereumaux, carreleur de plus de trente ans d'expérience, a créé son entreprise VD RENOVIATION TRADI en 2021.



Il vous propose des prestations de service dans le domaine de la pose de carrelage faïence, sol pvc, stratifié, dalles moquette, ainsi que dans la préparation des supports.

Cet artisan vous propose également un service d'études et de conseils pour vos projets de travaux salles de bains, sanitaires murs et sols avant ou suite à un achat immobilier.

Enfin, il est en mesure d'effectuer des travaux adaptés aux personnes à mobilité

réduite ou en situation de handicap avec l'installation d'appareillages spécialisés.

CONTACT

VD Rénovation tradi

1, lieu-dit La Chauvelais
St-Georges-de-Chesné
35140 Rives-du-Couesnon

☎ 06 52 90 2192

✉ valery.dereumaux@gmail.com

@ vdrenovationtradi.fr



GD SERVICES

La société GD SERVICES maison & jardin a été créée le 5 octobre 2021. Son gérant, Denis Gestin propose deux types de services : l'entretien des espaces verts et la réalisation de travaux d'intérieurs.

Denis vient au domicile des clients pour tailler les haies, arbustes ou arbres, tondre les pelouses, nettoyer les massifs ou bien désherber/débroussailler. Denis peut intervenir ponctuellement ou régulièrement avec la mise en place d'un contrat annuel.

De plus, la société est agréée au réseau Interservices, ce qui permet de pouvoir bénéficier de réductions fiscales.

GD SERVICES, c'est aussi des travaux d'intérieurs tels que des travaux

de menuiserie d'intérieur et d'agencement (pose de placards, étagères et parquets) ou bien la pose de carrelage et faïence dans les cuisines, salles de bains ou WC.

Denis a exercé la profession de carreleur pendant 9 ans et celle de menuisier pendant 3 ans.

Si vous avez des travaux à réaliser, pensez à contacter Denis. Il effectuera un devis gratuitement.

CONTACT :

Denis Gestin

10, route St-Martin
St Jean-sur-Couesnon
35140 Rives-du-Couesnon

☎ 06 87 06 28 53

✉ gdservices35@gmail.com



CLASSE DÉCOUVERTE

42 élèves des classes de GS et de CP de St-Jean sont partis en classe découverte au centre équestre Fénicat de Bruz du 7 au 11 mars. 5 jours et 4 nuits loin des parents, mais que de beaux souvenirs à raconter !

Les enfants ont été accueillis dans de superbes locaux en plein cœur de la campagne, sous une météo clémente. Ils ont découvert les poneys et l'équitation : ils ont appris à s'occuper de leurs montures et à devenir de vrais cavaliers. L'autre grand thème du séjour était la découverte de la faune et de la flore : ainsi, les élèves sont partis à la recherche des traces d'animaux, ont pu observer une blaireautière, ont découvert la vie des vers de terre, des insectes...

Une classe découverte réussie, financée par les parents, la mairie de Rives-du-Couesnon, l'Amicale laïque du RPI et la région Bretagne. Les enseignantes, Mmes Pierre et Schweikert, tiennent à remercier les accompagnateurs bénévoles ainsi que Mme Patrel sans qui ce séjour n'aurait pu avoir lieu.



LES ACTUALITÉS DU RIPAME

(RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS)

LE RIPAME PROPOSE

- un accompagnement pour les familles qui cherchent un mode de garde sur le territoire ;
- un accompagnement des parents dans leur rôle d'employeur d'un assistant maternel, d'une garde à domicile, baby sitter ;
- un accompagnement individualisé des assistants maternels dans leur métier, leur contrat ;
- des soirées petite enfance à destination du public, animées par un professionnel de la petite enfance. La prochaine soirée aura lieu le jeudi 16 juin à la salle des associations de St-Christophe de Valains à 20h. Elle sera animée par Liliane Gauthier, psychologue, et aura pour thème "L'accueil d'un enfant chez une assistante maternelle : coéducation et qualité des relations" ;
- des animations d'espace jeux (hors vacances scolaires) de 9h45 à 11h15 à destination des enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs assistants maternels ou d'un parent, sur inscription, sur les communes historiques de St-Georges (chaque mardi, dans la salle de motricité), de St-Jean (chaque vendredi, dans la salle de motricité).

Sur ces temps, les enfants peuvent participer :

- aux séances de bébés lecteurs organisées en partenariat avec les médiathèques de Rives-du-Couesnon ;
- à des spectacles : un spectacle musical en plein air sera proposé en juin sur St-Georges et St-Jean. Une artiste installera son tipi et les enfants pourront ainsi participer à une chasse au trésor musicale.

Recherche baby-sitter et garde à domicile

Si vous souhaitez faire du babysitting ou être garde à domicile, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du RIPAME pour que le service puisse communiquer vos coordonnées aux familles qui sont en recherche.

LES HORAIRES DU RIPAME

Permanences téléphoniques : le mardi de 15h à 18h.

Permanences sur rdv : le jeudi de 13h30 à 19h.

En dehors de ces créneaux, il est possible de contacter le RIPAME (fermé le mercredi) au 06 43 47 74 63 ou par mail : ripame@fougeres-agglo.bzh

Accès : Pôle de proximité
5, rue des Écoles - St-Jean
35140 Rives-du-Couesnon

Contact : Nolwenn Rondin



L'ORATOIRE SAINT-MARTIN

Au Nord du territoire de St-Marc-sur-Couesnon se trouve l'écart de Beaumont (un écart est un lieu de peuplement isolé, une maison ou une ferme n'ayant pas de voisin).

Un peu plus à l'Est, l'oratoire Saint-Martin, proche de l'ancien manoir de La Roche, se cache près d'un bosquet, au bord de la route qui serpente dans la campagne.

Pour s'y rendre, il faut prendre, au centre de St-Marc, la direction St-Hilaire-des-Landes, puis la route qui rejoint la direction de St-Sauveur-des-Landes.

UNE PREMIÈRE CHAPELLE

Oratoire ? du latin orare, prier. C'est donc un lieu destiné à la prière. L'oratoire peut aussi bien désigner une petite chapelle privée ou une chapelle publique élevée au bord d'une route ; il s'agit parfois seulement d'un lieu consacré à une dévotion particulière, à la Vierge, à un saint, à Saint-Martin pour l'oratoire de St-Marc.

La chapelle Saint-Martin-de-Beaumont a été construite à la fin du XIX^e siècle à l'emplacement d'une chapelle plus

ancienne qui dépendait de la seigneurie de la Roche. Cette petite seigneurie relevait de Fougères et appartenait à Gilles de la Roche en 1573. En 1680, elle était aux mains de Georges du Feu. Cette seigneurie fut unie à celles de St-Marc et de Placé.

La première chapelle était alors probablement entourée d'un cimetière. Il y avait encore un vieil if près de l'oratoire au début du siècle dernier. L'if était un arbre vénéré des Gaulois. Il symbolise l'éternité, peut-être à cause de son feuillage persistant.

Dans le Pouillé historique de l'archevêché de Rennes écrit en 1886, la chapelle alors en ruine est mentionnée en 1582 comme lieu de pèlerinage très fréquenté pour obtenir la guérison des fièvres tremblantes sans doute depuis plusieurs siècles. Les édifices consacrés à Saint-Martin sont souvent des lieux de culte anciens, datant quelquefois des débuts du christianisme.



L'ORATOIRE SAINT-MARTIN AUJOURD'HUI

L'édifice actuel est un oratoire construit à la fin du 19^e siècle par Jean Cogé, cultivateur à la Roche. Lors de la réfection du sol de cet oratoire, vers 1953, des sépultures avec ornements furent découvertes puis ré-enfouies. Guillotin de Corson (prêtre et historien du début du XX^e siècle) signalait des sarcophages en schiste découverts il y a un siècle.

La chapelle abrite une table d'autel en granit et une statue de Saint-Martin de Beaumont. Cette statue, en bois polychrome, a été sculptée par Jean-Marie Bigot (né en 1841), meunier au moulin de Linières. Sur le corbeau de la cheminée de ce moulin, on peut lire l'inscription : " Je pars à l'âge de 29 ans défendre ma patrie. JM Bigot 1870 ". Passionné de sculpture, il a commencé par fabriquer des pibots (petits objets en buis), puis la fameuse statue. C'est avec des outils rudimentaires qu'il aurait mis 93 jours à faire la tête.

Paul Bigot, boulanger à St-Hilaire, fils de Jean-Marie, entreprit de faire repeindre la statue. C'est précisément le jour où elle devait retourner à l'oratoire, en décembre 1924, que Jean-Marie décède à Chaudeboeuf. C'est donc dans la chambre mortuaire que la statue a attendu les obsèques de son créateur !



À l'extérieur de la chapelle, gît un bénitier qui était à l'origine fixé dans un mur. La partie avant de la cuve est composée de 5 pans coupés, alors que l'arrière est brut de taille.

SAINT-MARTIN DE TOURS

La chapelle est dédiée à Saint-Martin, dit "Saint-Martin le Miséricordieux". Né en Hongrie en 316, il est soldat de l'armée romaine. À Amiens, il rencontre un pauvre grelottant à qui il donne la moitié de sa cape militaire. Chaque nouvelle recrue de l'armée romaine recevait un don de l'empereur correspondant à la moitié de son équipement, l'autre partie était payée par les deniers personnels. Martin n'a donné que la partie du manteau qui lui appartenait.

Converti, il quitte l'armée pour servir Dieu. Ermite, moine, il deviendra évêque de Tours. Saint-Martin est le patron des commissaires de l'armée de terre.

Le mot "chapelle" à connotation religieuse trouve son origine dans un terme latin pourtant bien matérialiste, *capella*, diminutif de *cappa*, "manteau à capuchon", d'où nous viennent la cape et la chape. "Capella" désigne dans un texte en latin médiéval, en 679, le célèbre manteau que Saint-Martin partagea avec un pauvre, et qui faisait partie des reliques conservées à la cour par les rois francs. Le même mot vit sa signification rapidement étendue (dès 788) au trésor des reliques royales puis à l'oratoire du palais de Charlemagne, à Aix, qui deviendra Aix-la-Chapelle, où elles étaient déposées.

LES LÉGENDES...

On connaît deux légendes très classiques, dans lesquelles des bonshommes peu respectueux tentent de déplacer la statue de Saint-Martin :

Un jour, un cultivateur travaillant dans le champ derrière la chapelle Saint-Martin s'aperçut que la herse dansait sur les mottes. Ne parvenant point à les désagréger, notre homme eut la malencontreuse idée, afin d'alourdir sa herse, d'y placer la statue du vénérable Saint-Martin en lui disant : "Ferme les yeux Saint-Martin pas'que la poussière va t'aller d'dans". Non seulement le blé noir ne leva point dans le champ, mais ce dernier refusa de produire aucune récolte tant qu'il n'eut pas changé de propriétaire.

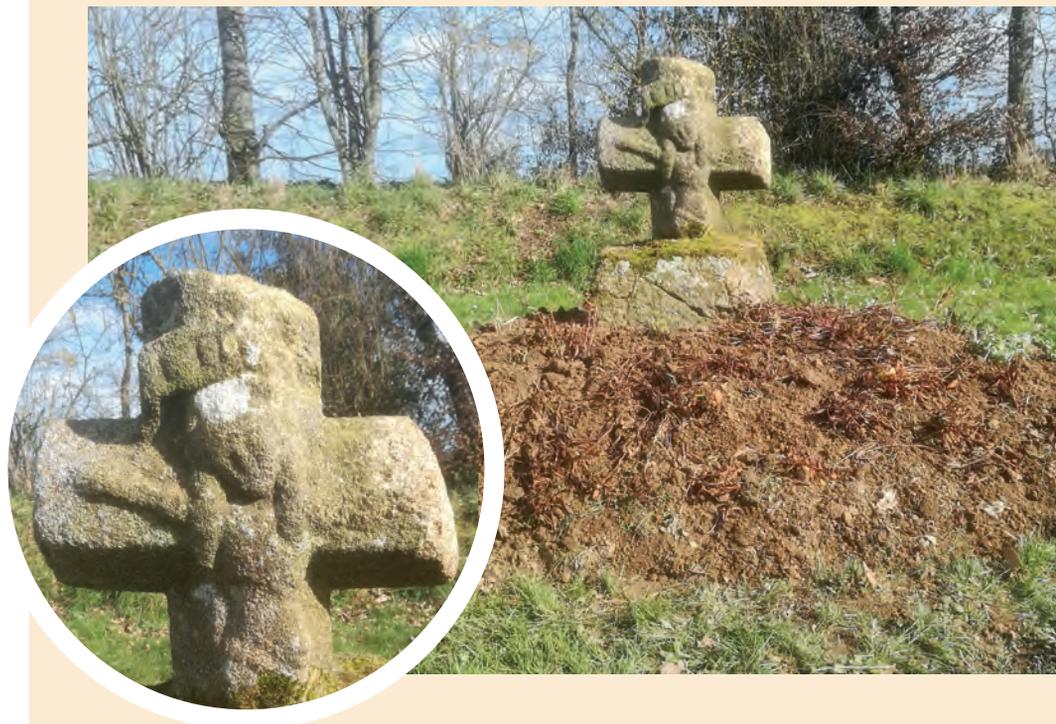
Un soir, un paysan de la commune voisine, St-Jean-sur-Couesnon, revenant par le chemin de la Violette, de conduire un tonneau de cidre à Fougères, fut surpris par un violent orage. Il trouva refuge dans la chapelle et décida que la statue du Saint évêque ferait beaucoup mieux dans la chapelle de son village, celle de Mont-Foucher. La pluie ayant cessé, le bonhomme chargea la statue sur sa charrette et ayant détaché ses chevaux, voulut reprendre la route. Mais les bêtes, se sentant tout à coup trop lourdement chargées, refusèrent tout net d'avancer, jusqu'à ce que la statue ait été remise en place.

LE MANOIR DE LA ROCHE

La Roche, comme la chapelle Saint-Martin, appartenait, en 1573, à Gilles de la Roche. Construit au XVI^e siècle, ce petit manoir conserve de très beaux éléments caractéristiques de cette époque, notamment de très jolies cheminées de granit.

La chapelle Saint-Martin est aujourd'hui la propriété de la famille d'Hautefeuilles. Lieu de pèlerinage très fréquenté jusqu'à la moitié du XX^e siècle, on s'y arrête encore aujourd'hui pour des prières, des invocations et pour y déposer des fleurs.

Sources : livre "Saint-Marc-sur-Couesnon, Histoire et Patrimoine", revue "Entre Everre et Minette", Saint-Hilaire-des-Landes



JE SUIS LA PETITE CROIX DU BOIS DES VALLÉES

Depuis plusieurs siècles, j'étais bien installée sur un talus entre le hameau de Launay et le cimetière de St-Marc, à la croisée d'un chemin aujourd'hui disparu et qui s'appelait justement "le chemin du bois des vallées".

Un malheureux accident de la vie me renversa socle par-dessus tête. Le responsable ? Sans doute la racine, un peu trop ambitieuse de mon voisin le châtaigner qui, à force de grossir, a fini par me déséquilibrer ! Sachez quand même que ce n'est pas la première fois. Je suis souvent affublée du qualificatif "petite" que je ne peux pas récuser, vu ma taille ! Il semble que c'est le résultat d'un premier choc qui m'amputa d'une bonne partie de mon fût de pierre.

Aujourd'hui, je me suis fixée dans un nouveau lieu de contemplation, sur un petit piédestal terreux, planté de vivaces bien vivantes et fleuries. Vingt ans après, j'aurais exhaussé le souhait de Marie-Louise Richer, première secrétaire de l'association Histoire et Patrimoine qui se repose aujourd'hui à la maison de retraite, la mémoire un peu défaillante, tout comme moi qui suis incapable de vous donner mon âge, même si je crois me souvenir être née sous les doigts d'un sculpteur de la fin du Moyen-Age, il y a quelques 400 ou 450 ans.

Alors, si quelqu'un peut m'aider à retrouver la mémoire, venez me rendre visite. Partez du bourg de St-Marc vers le cimetière. Arrivé(e) devant la porte principale, faites demi-tour sur vous-même et je suis là devant vous.



TERRE DE JEUX 2024

Dans le cadre de la démarche de labellisation Terre de Jeux 2024 dans laquelle s'est engagée la commune de Rives-du-Couesnon, des actions et des animations doivent être mises en place afin de prouver notre engagement.



Ce label va permettre à la commune de Rives-du-Couesnon, à son échelle, de contribuer à 3 objectifs : faire vivre les émotions des Jeux Olympiques auprès des habitants, changer notre quotidien grâce au sport, et faire en sorte que nos projets profitent à TOUS (sportifs et non sportifs, personnes en situation de handicap, jeunes, adultes, seniors...).

Ce label et l'organisation d'actions devraient également aider au financement de certains projets communaux, comme par exemple le tout nouvel espace jeux créé sur la commune historique de St-Jean.

Par la mise en place d'une première animation le dimanche 4 septembre 2022, nous souhaitons inciter à la pratique sportive avec une attention particulière pour les para sports ; des associations Sur les pas de Rachel et Rives Sportives du Couesnon (RSC) ont accepté de se mobiliser à nos côtés pour proposer une offre de pratique diversifiée et répondre aux attentes de tous les publics ; grâce à cette animation, nous souhaitons prendre en compte l'inclusion de tous les publics.

Quand : dimanche 4 septembre 2024 de 10h à 17h

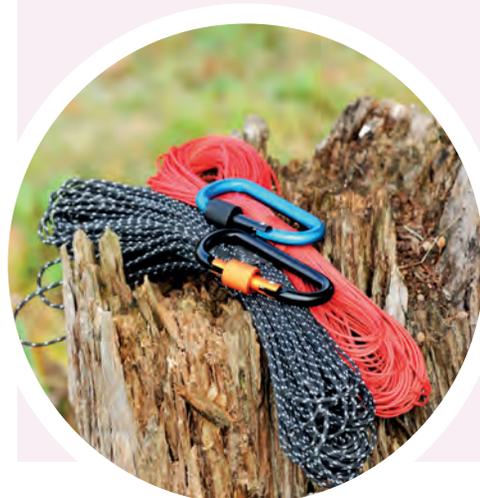
Où : salle des sports et terrain de foot de St-Jean

Pourquoi : faire connaître des activités physiques et ludiques (sportives) et valoriser les asso du territoire et des personnes en situation de handicap

Échanges entre personnes valides et personnes en situation de handicap : casser des images que l'on peut avoir face au handicap par la mise en situation de handicap

Faire de cette journée des instants partagés, d'écoute, d'échanges, passer un bon moment tous ensemble, événement familial, donner également à cette journée une dimension intergénérationnelle

Préprogramme : atelier de sensibilisation parasport (fauteuil en situation), babygym et motricité, badminton, balades à poney, ceci-foot, corn hole, découverte secourisme, démonstration de sportifs handisport, escalade, foot en marchant, palets, parcours à l'aveugle, volley... et e-sport grâce à la présence du dispositif Lü.





À VOS AGENDAS !

Samedi 14 mai : repas créole à la salle des fêtes de Sens (Sur les pas de Rachel)

Samedi 14 mai : marche dans la campagne, sur les rives du Couesnon, suivie d'un goûter autour du four près de la mairie de Vendel (Association St-Martin)

Dimanche 15 mai : rando vélo 2^e édition (comité des fêtes de St-Jean)

Dimanche 15 mai : bal à la salle des fêtes de Sens (Sur les pas de Rachel)

Samedi 21 mai : La Rivée du Printemps : journée et soirée festives à proximité de l'enclos presbytéral de St-Georges (Les EnGrangeurs)

Dimanche 22 mai : rallye pédestre à Vendel (Amicale laïque du RPI du Couesnon)

Mercredi 25 mai : belote de Printemps (Club 2^e Jeunesse St-Jean)

Samedi 4 juin : concours de palets (Amicale du palet)

Jeudi 9 juin : spectacle Humeur vagabonde : festival de rue et cirque (Fougères Agglomération) - 2 spectacles "Gadoué" (Compagnie Le jardin des délices - jonglages), "Trap" (El Nucleo - cirque et musique tout terrain)

Samedi 11 juin : journée sportive des familles suivie d'un repas en soirée (Rives Sportives du Couesnon)

Dimanche 12 juin : premier tour des élections législatives

Dimanche 19 juin : deuxième tour des élections législatives

Vendredi 24 juin : feu de la Saint-Jean (comité des fêtes de St-Jean)

Samedi 2 juillet : kermesse des écoles du RPI à St-Jean (Amicale laïque du RPI du Couesnon)

Été 2022 : Festiv'été (Les EnGrangeurs)

Samedi 3 septembre : forum des associations de Rives-du-Couesnon

Dimanche 4 septembre de 10h à 17h : événement sportif inclusif dans le cadre de Terre de jeux 2024 - Salle des sports et terrain de foot de St-Jean (mairie Rives-du-Couesnon)

Dimanche 4 septembre : repas (Club 2^e Jeunesse St-Jean)

Dimanche 4 septembre : repas d'automne (Club des Aînés de Vendel)

Dimanche 11 septembre : vide-grenier des écoles du RPI à St-Jean (Amicale laïque du RPI du Couesnon)

Dimanche 13 novembre : loto à la salle des fêtes de Sens (Sur les pas de Rachel)

Dimanche 18 septembre : présentation du diagnostic concernant la rénovation de l'église de Vendel (Association St-Martin)

Dimanche 4 décembre : repas de Noël (Club des Aînés de Vendel)

Fin 2022 : spectacle à destination des aînés de plus de 65 ans (CCAS)



MÉDIATHÈQUES DE RIVES-DU-COUESNON

ANIMATIONS DE SEPTEMBRE 2021 À MARS 2022 : RETOUR EN IMAGES

Des animations pour tous sont programmées chaque mois dans vos médiathèques.



Lectures en langue anglaise sur le thème de Noël et fabrication de crackers à St-Jean



Accueil de l'autrice-illustratrice Clémentine Sourdais à St-Marc, dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse de Fougères Agglomération



Exposition "Petites formes et grandes histoires" d'Anne Crahay à St-Marc



Matinée jeux de société à Vendel

BD PRIMÉES DANS LE CADRE DU PRIX "BULLES À TOUT PRIX"

43 lecteurs ont participé au vote.

3 BD ont été primées :

Meilleur dessin : "L'OASIS"

Meilleur Scénario : "Malgré tout"

Meilleure BD : "AMERICANA"

Le tirage au sort des bons d'achat, BD et goodies a eu lieu le 24 mars.



"Le renard",
WAR



"Lampyris noctiluca", Ludo

LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS-ÉTÉ 2022

Exposition "Les animaux dans le street art" (œuvres de la Galerie Albert Bourgeois) du 19 avril au 19 juin à la médiathèque de St-Marc.

Dans le cadre de la programmation "Du coq à l'âne", la Galerie Albert Bourgeois propose une exposition hors-les-murs composée d'œuvres de sa collection, sur le thème des animaux dans le street art. L'animal se révèle en effet comme l'un des motifs les plus riches de ce mouvement urbain.

À partir de 5 œuvres de la Galerie, cette exposition invite à découvrir les œuvres engagées de Ludo, des Monkey Bird et de WAR ! 3 street artistes qui recourent à la figure animale pour diffuser un message sur l'écologie, l'environnement, la transformation de l'environnement urbain...

Ces trois artistes ont par ailleurs des techniques différentes que l'on retrouve dans le street art : collage, pochoir, peinture au rouleau de chantier. Enfin, ces œuvres témoignent du fait que ces street artistes à la pratique d'abord illégale, vandale ont également une pratique d'atelier et sont des artistes à part entière.



JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE : PRIX LITTÉRAIRE "LIRE À TOUT PRIX" (À PARTIR DE 15 ANS)

Les six romans sélectionnés peuvent être empruntés dans les médiathèques de St-Marc et St-Jean. N'hésitez pas à demander leur réservation s'ils sont déjà en prêt.

Vous devrez lire au moins trois des romans en compétition pour participer au vote. Un marque-page sur lequel vous cochez la case correspondant à votre roman préféré vous sera remis lorsque vous vous inscrirez pour participer. En septembre, vous pourrez déposer votre marque-page complété dans l'urne installée dans votre médiathèque. Un tirage au sort aura lieu parmi les bulletins d'inscription. Des bons d'achat en librairie sont à gagner.



MÉDIATHÈQUES



EXPOSITION "MAMMIFÈRES DES RIVIÈRES BRETONNES" DU 27 AVRIL AU 2 JUILLET À LA MÉDIATHÈQUE DE ST-GEORGES

Exposition du Groupe Mammologique Breton sur les mammifères que l'on retrouve sur les cours d'eau de nos campagnes.

Apprenez-en davantage sur les habitats, la population et les régimes alimentaires de ces espèces locales, telles que la loutre d'Europe, le castor, la musaraigne aquatique...

LE SERVICE DES MÉDIATHÈQUES : GRATUIT ET ACCESSIBLE À TOUS !

- Inscription et prêt des documents gratuits ;
- À la médiathèque de St-Marc : fonds CD et DVD, jeux de société et jeux vidéo accessibles sur place ;
- Prêt de livres, livres audio, CD et DVD illimité pour une durée de 1 mois ;
- Prolongation des prêts et réservation de documents sur demande ;
- Programme mensuel d'animations ;
- Accès gratuit aux ressources numériques proposées par la Médiathèque départementale (presse, vidéo à la demande, formation en informatique et en langues, littérature numérique

jeunesse) chez vous en un clic 24h/24 ! Pour créer votre compte, connectez-vous au site <https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr>

Retrouvez-nous sur notre page Facebook à "Médiathèques de Rives du Couesnon Réseau de Fougères Agglomération", afin de suivre nos actualités et animations.



Vous disposez d'un peu de temps libre, vous aimez la lecture et souhaitez participer à la vie culturelle locale : n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'équipe des bénévoles, même pour une aide ponctuelle !

CONTACT

Laure Duclaud-Fourmond

☎ 02 99 69 55 40

✉ bibliorives@fougères-agglo.bzh

LES HORAIRES D'OUVERTURE

	St-Georges	St-Jean	St-Marc	Vendel
Mardi			17h-18h30	16h30-17h30
Mercredi	11h-12h30 16h-18h	10h45-12h15 16h30-18h	10h-12h30 16h-18h	
Jeudi			16h-18h	
Vendredi		16h30-18h		
Samedi	10h-12h30	10h30-12h30	10h30-12h30	11h-12h
Téléphone	02 30 96 63 77	02 99 39 61 88	02 99 69 55 40	



ASSOCIATIONS COMMUNALES



COMITÉ DES FÊTES ST-JEAN



Enfin le retour des activités au comité des fêtes ! Depuis 2 ans, crise sanitaire oblige, les possibilités d'organiser une festivité étaient complexes. Mais, enfin on aperçoit le bout du tunnel !

Le 2 avril dernier, le repas des fruits de mer s'est déroulé à la salle des fêtes de St-Jean. 130 personnes s'étaient données rendez-vous pour déguster un magnifique plateau de crustacés, dans une ambiance amicale et conviviale. Personne n'a caché sa joie de se retrouver et de passer un bon moment ensemble.

Une belle soirée pour relancer les activités, et redonner un peu de joie à tout le monde. Et des activités, le comité des fêtes vous en propose pour les mois à venir.

La deuxième randonnée vélo - VAE se déroulera comme prévu le dimanche 15 mai matin. Un circuit d'une trentaine de kilomètres, avec possibilité de raccourcis, vous sera proposé ainsi qu'un moment de convivialité autour d'une galette-saucisse et d'un verre de l'amitié à l'arrivée.

Enfin, et pour le plus grand bonheur de tous, le feu de la Saint-Jean se déroulera le vendredi 24 juin.

Au cours de cette soirée, structures gonflables pour les enfants, musique et chansons pour les plus grands ainsi qu'un repas vous seront proposés.

Alors à tous, je vous dis à très bientôt.

MICHEL TURPIN, président du comité des fêtes de St-Jean



CLUB DES AÎNÉS DE VENDEL

Le 8 décembre 2021, au cours du repas de Noël, Pierre Roussel a remis un diplôme à Ambroise Vivier et une médaille à Jean-François Hélie et Joseph Guénard en remerciements de leur participation et leur dévouement au niveau du Club des Aînés.

LE PROGRAMME 2022

- des après-midis détente avec goûter vers 17 heures les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois (sauf en juillet et en août) ;
- un repas d'automne est prévu le dimanche 4 septembre et le repas de Noël le dimanche 4 décembre ;
- un voyage avec le secteur est en prévision mais la date n'est pas définie à ce jour.

PIERRE ROUSSEL, président du Club des Aînés de Vendel



Le Bar à Couture



ATELIER COUTURE

Située historiquement sur la commune déléguée de St-Georges, l'ABCD (association bibliothèque culture détente) intervient dans la mise en place d'activités culturelles et récréatives dans le cadre de la médiathèque.

Au sein de l'ABCD existe aussi un atelier couture depuis septembre 2017. Huit/ neuf personnes se réunissent le mardi de 18h30 à 21h et apportent leurs propres machines à coudre.

Actuellement au regard de la situation sanitaire, l'atelier a été mis en veille.

Afin de redémarrer cet atelier dans de bonnes conditions, une salle d'accueil est à trouver sur Rives-du-Couesnon ainsi qu'un formateur ou une formatrice bénévole qui fait cruellement défaut pour le moment. Une personne habitant Rives-du-Couesnon ou les alentours serait-elle intéressée pour transmettre son savoir-faire dans la détente et entre deux pelotes d'épingles ?

CONTACT

Nolwenn Rondin
☎ 06 88 14 51 59



ASSOCIATION LES ENGRANGEURS

L'association se structure petit à petit depuis sa création en septembre dernier.



Un premier évènement en novembre dernier a permis de rassembler, informer et partager autour du futur projet : atelier construction "bois" intergénérationnel, visite des travaux du gîte, châtaignes grillées et vin chaud, jeux traditionnels de la Granjagoul, spectacle conté et chanté avec Marie Maison et Delphine Beaucé. Une journée riche en échanges et belles rencontres.



L'association réfléchit actuellement autour de l'identité du gîte pour lui donner son futur nom.

FESTIVITÉS DE PRINTEMPS LE SAMEDI 21 MAI

Toute la journée "opération recyclerie" de vieux meubles, vaisselle et déco : une cabane à dons pour contribuer à la décoration intérieure du gîte. Apportez-nous votre vieux meuble, racontez-nous son histoire et nous lui trouverons peut-être une place dans l'écriture d'une nouvelle aventure...

- Animation de la Caravane Main verte autour du jardinage, du désherbage, du broyage, du compostage. Tout l'après-midi, venez tester, essayer, échanger et découvrir les techniques du jardinage au naturel.
- Chasse au trésor autour du gîte et mise en valeur des sentiers de randonnée de la commune.
- Ateliers fabrication tout public : atelier hôtel à insectes, bombes à graines, etc.
- Jeux traditionnels de la Granjagoul.
- Soirée festive autour du bar à roulettes de l'association

"Comm'une idée" de Parcé. Avec musique et danses pour clôturer la soirée.

FESTIVITÉ EN COURS DE PRÉPARATION

Une "cheminerie" en partenariat avec la Granjagoul fin juillet : rando contée, chantée et concert à la clé.

Aménagement du jardin. Soirée cabaret.

Toute idée est la bienvenue au cours de l'été.

Envie d'échanger, partager, apporter votre pierre à l'édifice ou votre petite graine à semer...

N'hésitez pas, contactez-nous !

CONTACT

Marie-Laure Lemoine

- ☎ 06 63 31 67 98
- ✉ lesengrangeurs@yahoo.com
- 📍 LesEngrangeurs

ALERTÉ(E), PRÉVENU(E), INFORMÉ(E) DE FAÇON QUOTIDIENNE

Pour suivre l'actualité quotidienne de Rives-du-Couesnon (mairie, asso...), les évènements, des informations diverses et variées, consultez régulièrement le site internet de la commune, abonnez-vous gratuitement à la page Facebook et à l'application PanneauPocket !



🌐 <https://www.rivesducouesnon.fr>



📘 mairie rivesducouesnon



🌐 <https://www.panneaupocket.com/>





UNC (UNION DES COMBATTANTS) DE ST-GEORGES

À partir du mois de mars 2020, qui marquait le début de la pandémie et jusqu'au milieu de l'année 2021, nos activités ont été mises en sommeil, comme pour bon nombre d'autres associations

Les différentes cérémonies de commémorations et les rassemblements, qui permettent de nous réunir, n'ont pu être organisés dans les conditions habituelles. Cela a été vécu comme une frustration pour beaucoup d'entre nous.

Alors, quel soulagement de pouvoir nous retrouver de nouveau le 23 octobre 2021, à l'occasion de la tenue de notre assemblée générale de 2021, qui a été suivie d'un repas offert par l'association, avec portage de repas aux personnes qui n'avaient pu nous rejoindre.

Lors de cette assemblée générale, deux adhérents, Jean-Yves Blin et Loïc Lemoine, ont été élus pour compléter le conseil d'administration, composé de 9 membres.

À la suite de l'assemblée, le bureau de l'association a été constitué et est composé de :

- Président : André Douard - Vice-président : Amand Gardan

- Secrétaire : Dominique Georgeault - Secrétaire-adjoint : Jean-Yves Blin

- Trésorier : Dominique Froc - Trésorière-adjointe : Bernadette Genevée

Les cérémonies commémoratives du 11 novembre 2021 à St-Georges, marquant la fin de la guerre de 1914/1918, et du 5 décembre 2021 à St-Aubin-du-Cormier, en hommage aux soldats morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et au cours des combats en Tunisie et au Maroc, ont pu également se dérouler dans des conditions normales.

Cette nouvelle année se présentant sous de meilleurs auspices, l'assemblée générale 2022 a été fixée au 9 avril 2022 et suivie d'un repas offert par l'association et du portage de repas.

Les cérémonies commémoratives des 8 mai, 11 novembre et 5 décembre 2022 devraient, nous l'espérons, se dérouler comme à l'accoutumée.

Nous invitons les habitants de St-Georges à nous rejoindre, lors des cérémonies des 8 mai et 11 novembre, devant le monument aux Morts pour la France, place de l'Église.

Depuis 2020, 5 camarades nous ont quittés et nous avons une pensée pour eux.

En 2022, nous accueillons 7 nouveaux adhérents au sein de notre association et nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Et la porte n'est pas fermée. Les personnes qui souhaitent nous rejoindre, afin de perpétuer le devoir de mémoire envers nos aînés, sont les bienvenues.

ANDRÉ DOUARD, président de l'UNC de St-Georges



PHYTOSIGNAL ARRIVE EN BRETAGNE

Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations agricoles ou non agricoles de pesticides. Vous pouvez dans ce cas appeler la plateforme téléphonique Phytosignal. Un numéro vert gratuit (0 805 034 401) vient d'être mis en place en Bretagne par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) au sein de la Fredon Bretagne. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Une équipe de professionnels vous répond sur le numéro vert gratuit pour :

- recueillir les signalements indésirables liés aux pulvérisations de pesticides agricoles ou non agricoles ;
- répondre aux questions concernant la réglementation ou les pratiques d'utilisation des pesticides ;
- assurer une prise en charge en redirigeant, le cas échéant, vers les autorités compétentes.

À QUOI ÇA SERT ?

Phytosignal est avant tout un moyen de centraliser les signalements pour mieux les prendre en charge et ainsi évaluer et prévenir les risques sanitaires bretons liés à l'exposition aux pesticides.

Phytosignal ne traite pas :

- les cas de conflits de voisinage ;
- les incidents professionnels (intoxication d'un agriculteur) dont la gestion est assurée par la Mutualité sociale agricole (MSA) via le dispositif Phyt'Attitude (0 800 887 887) ;
- les signalements d'urgence en lien avec les usages domestiques de pesticides qui seront suivis directement par le Centre anti-poison d'Angers (CAPTV Angers 02 41 48 21 21) ;
- la mortalité apicole dont la gestion est assurée par l'Observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille mellifère (OMAA 02 44 84 68 84) ;
- les épandages de fumiers, de lisiers ou de chaux qui doivent être étudiés par la Direction départementale de la protection des populations (DDPP).

CONTACT

Pour toute question à propos de Phytosignal, renseignez-vous auprès de votre mairie ou sur le site Internet de Fredon Bretagne :

🌐 <http://fredon.fr/bretagne/>



LE SYNDICAT DE TRAITEMENT VITRÉ- FOUGÈRES DEVIENT S3T'EC

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le syndicat de traitement Vitré-Fougères gère le traitement et la valorisation des déchets ménagers pour le compte du Smictom Sud-Est 35 (Vitré) et du Smictom du Pays de Fougères, soit un bassin de vie de 220 000 habitants et 114 communes, dont Rives-du-Couesnon.

Il est propriétaire du centre de tri des emballages recyclables et du centre de valorisation énergétique des déchets ménagers situés à Vitré, de la décharge réhabilitée (Cornillé) et du quai de transfert à Fougères.

Le syndicat s'est doté d'une identité graphique et se nomme désormais "S3T'ec". Le "S" symbolise le syndicat et les "3T" font référence aux missions qui lui incombent : tri, traitement, transition écologique et circulaire.

CONTACT

🌐 www.s3tec.bzh



DIVERS SERVICES

MAIRIES

Mairie Rives-du-Couesnon
mairie@rivesducouesnon.fr

St-Jean
Ouverture au public :
Lundi : 9h - 12h / 16h - 19h
Mercredi et vendredi : 9h - 12h
1^{er} samedi : 9h - 12h
02 99 39 12 57

St-Georges
Ouverture au public :
Lundi et jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 14h - 17h
3^e samedi : 9h - 12h
02 99 97 61 85

St-Marc
Ouverture au public :
Lundi : 14h - 17h
Mardi et vendredi : 9h - 12h
2^e samedi : 9h - 12h
02 99 39 12 54

Vendel
Ouverture au public :
Lundi et vendredi : 14h - 17h
Jeudi : 9h - 12h
02 99 97 62 39

ÉCOLES PUBLIQUES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE (SIRS)

St-Georges
Le directeur M. Gressier
02 99 97 66 58

St-Jean
La directrice Mme Le Roux
02 99 39 10 95

St-Marc
La directrice Mme Lebreton
02 99 39 15 24

Vendel
La directrice Mme Gilson
02 99 17 10 06

La Chapelle St-Aubert
La directrice Mme lhuello
02 99 18 79 34

MÉDIATHÈQUES

bibliorives@fougeres-agglo.bzh

**Bibliothèque municipale
de St-Georges**
Mercredi de 11h à 12h30
et de 16h à 18h
Samedi de 10h à 12h30
02 30 96 63 77

**Bibliothèque municipale
de St-Jean**
Mercredi de 10h45 à 12h15
et de 16h30 à 18h
Vendredi de 16h30 à 18h
Samedi de 10h30 à 12h30
02 99 39 61 88

**Médiathèque
La Pozz de St-Marc**
Mardi de 16h30 à 18h
Mercredi de 10h à 12h30
et de 16h à 18h
Jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10h30 à 12h30
02 99 69 55 40

**Bibliothèque
municipale
de Vendel**
Mardi de 16h30 à 17h30
Samedi de 11h à 12h

AUTRES SERVICES

ALSH L'Île aux pirates - St-Jean
6/8 rue des Écoles
Rémy Plé-Deschamps
Permanences :
Lundi : 8h45 - 11h
Mercredi : 9h - 17h
06 07 24 13 46
stjean.alsh@fougeres-agglo.bzh

ALSH CROC'Loisirs - St-Georges
13, rue du Romarin
Permanences :
Anne-Laure Gastebois
Lundi : 10h30 - 11h30
Mercredi : 9h - 17h
06 79 59 94 18
stgeorges.alsh@fougeres-agglo.bzh

Architecte conseil
Mikaël Gobin
Prendre RDV au 02 99 94 50 34
cau35@ille-et-vilaine.fr

CDAS
88, rue de la Forêt 35300 Fougères
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
Fermeture au public le mardi matin
02 99 93 65 40

**CLIC (Centre local
d'information et
de coordination)**
3, avenue de Normandie
35300 Fougères.
Accueil téléphonique ouvert du
lundi au vendredi de 9h30 à 12h et
de 13h30 à 17h (fermeture le lundi
après-midi et le vendredi à 16h30)
Accueil sans rendez-vous du lundi au
vendredi de 9h30 à 12h
Les conseillères reçoivent
exclusivement sur rendez-vous.
02 99 98 60 23

CPAM

3, avenue François Mitterrand
35300 Fougères
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h
Ouverture à 10h30 le 1^{er} jeudi
Numéro d'appel : 3646

EDF

1, rue de la Moussais
35305 Fougères
09 69 32 18 79
www.edf.fr

France services

Pôle de services de proximité

3, rue la Liberté
35140 St-Aubin-du-Cormier
Informations et RDV tous les matins
de 9h à 12h30 ainsi que les mardi et
jeudi de 13h30 à 17h
1^{er} niveau d'informations : CAF,
CPAM, MSA, Carsat, DGFIP, Ants,
La Poste, ministère de la Justice,
Pôle Emploi
02 23 42 42 13

Micro-crèche

5, rue des Écoles - St-Jean
Nolwenn Rondin
06 43 47 74 63
microcreche@fougères-agglo.bzh

Mission locale

5, rue des Écoles - St-Jean
Permanences le mardi de 9h15 à
12h15 sur RDV
02 30 27 01 60
07 74 58 64 25

PAE (Point Accueil Emploi)

5, rue des Écoles - St-Jean
Permanences le mardi de 9h à 12h30
et l'après-midi sur RDV
Pierrette Leduc
02 99 98 59 43
pae@fougères-agglo.bzh

Pharmaciens

Composer le 3237

PMI

5, rue des Écoles - St-Jean
Permanences le jeudi sur RDV
02 22 93 65 40

POLICE

Appeler le 17

POMPIERS

Appeler le 18 OU le 112
(à partir d'un portable)

RIPAME

5, rue des Écoles - St-Jean
Permanences sur RDV
le jeudi de 13h30 à 19h
Permanences téléphoniques
le vendredi de 13h30 à 15h30
Nolwenn Rondin 06 43 47 74 63
ripame@fougères-agglo.bzh

SAMU 35

Appeler le 15

Service cadastre

1, rue Bad Munstereifel
35300 Fougères
Du lundi au vendredi
02 99 17 25 00
www.cadastre.gouv.fr

Service de gestion comptable (SGC)

1, rue Bad Munstereifel
35300 Fougères
Accueil physique sans rendez-vous
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h ;
sur rendez-vous les lundi, mardi et
jeudi de 13h30 à 16h
02 99 99 78 40
sgc.fougères@dgfip.finances.gouv.fr

STGS

22, rue des Grèves
50307 Avranches cedex
Service astreinte 7/7 jours
24/24 heures
Accueil clientèle du lundi au vendredi
de 8h à 18h . 09 69 32 69 33
www.stgs.fr
eau@stgs.fr

Télépoints.info

Accès au solde de points sur le permis
de conduire : www.telepoints.info
Accès direct aux places de stages
dans la région : www.permissapoints.fr

SMICTOM

Allée Eugène Freyssinet
ZA de l'Aumallerie 35133 Javené
02 99 94 34 58
www.smictom-fougères.fr

Javené

Allée Eugène Freyssinet
Horaires d'été
(du 1^{er} mars au 31 octobre)
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 18h ;
Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h
Samedi : 8h30 - 18h en continu

St-Aubin-du-Cormier

ZI de Chedeville
(toute l'année)
Du lundi au mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h ;
le jeudi de 9h à 12h ;
les vendredi et samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h

RAPPEL :

La carte d'accès en déchèterie est
obligatoire.
Les usagers doivent l'avoir sur eux
en cas de contrôle à la déchèterie
de St-Aubin-du-Cormier.
Elle est délivrée gratuitement
sur demande à tous les foyers du
territoire du Smictom.

Pour faire une demande de carte :

[https://smictom-fougères.
fr/vos-demarches-en-ligne/
demande-de-carte-decheterie/](https://smictom-fougères.fr/vos-demarches-en-ligne/demande-de-carte-decheterie/)

MAIRIES ANNEXES DE :

SAINT-JEAN-SUR-COUESNON
02 99 39 12 57

SAINT-GEORGES-DE-CHESNÉ
02 99 97 61 85

SAINT-MARC-SUR-COUESNON
02 99 39 12 54

VENDEL
02 99 97 62 39

MAIRIE DE RIVES-DU-COUESNON

4, rue Nationale - Saint-Jean-sur-Couesnon
35140 Rives-du-Couesnon

 mairie@rivesducouesnon.fr

 [mairie rivesducouesnon](https://www.facebook.com/mairie.rivesducouesnon)

 <https://www.panneaupocket.com/>

